Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande

Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande

Band: 99 (1963)

Heft: 12

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 20.08.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

596

MONTREUX 29 MARS 1963 XCIXe ANNÉE No 12

Dieu Humanité Patrie

EDUCATEUR

ET BULLETIN CORPORATIF

ORGANE HEBDOMADAIRE DE LA SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

Rédacteurs responsables: Educateur, J.-P. ROCHAT, Direction des écoles primaires, Montreux, Bulletin, G. WILLEMIN, Case postale 3, Genève-Cornavin.
Administration, abonnements et annonces: IMPRIMERIE CORBAZ S. A., Montreux, place du Marché 7, téléphone 6 27 98. Chèques postaux II b 379
PRIX DE L'ABONNEMENT ANNUEL: SUISSE FR. 20.- ; ÉTRANGER FR. 24.- • SUPPLÉMENT TRIMESTRIEL: BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

VAUD VAUD

Toute correspondance concernant le « Bulletin vaudois » doit être adressée pour le vendredi soir (huit jours avant parution) au bulletinier : Robert Schmutz, Cressire 22, La Tour-de-Peilz

Motion Jaccottet — Article 20 LCP

Le Grand Conseil, au cours de sa dernière session et dans le cadre de la motion Jaccottet, a voté un « assouplissement » à l'art. 20 LCP.

Pour une meilleure compréhension de ce qui va suivre, nous mentionnerons d'abord les diverses métamorphoses du dit article au cours des dernières années :

Article 20 LCP, 1er alinéa (loi du 12 décembre 1951).

« Lorsque l'Etat se trouve dans la nécessité d'engager momentanément un pensionné, celui-ci touche le traitement correspondant à sa nouvelle fonction. Si la somme de ce traitement et de la pension dépasse le traitement maximum (art. 46 du statut) de la classe dans laquelle l'affilié était colloqué lors de la cessation des fonctions, la pension est réduite d'un montant correspondant à cet excédent. L'intéressé ne peut être ni assuré, ni déposant. »

Adjonction (loi du 28 novembre 1960) : à ajouter entre l'avant-dernière et la dernière phrase.

« Toutefois, s'il s'agit d'un retraité qui a atteint l'âge de la retraite obligatoire, la réduction ne peut porter que sur la part constituée par les versements de l'Etat. »

Dernière modification (février 1963) :

« Toutefois, la réduction ne peut porter que sur la part constituée par les versements de l'Etat. L'intéressé ne peut... »

Le Grand Conseil a donc bien apporté un adoucissement à cet article en mettant tous les retraités sur un pied d'égalité. Du reste, pratiquement, jusqu'à maintenant, ils touchaient tous l'entier du salaire pendant les huit premiers mois et, généralement, cessaient le travail au moment où la réduction commençait à prendre effet.

Où il y a réellement assouplissement, c'est dans la nouvelle façon d'interpréter cet article ou plus exactement dans ses modalités d'application.

Voici comment les choses se passaient jusqu'à maintenant (d'après « Exposé des motifs et projet de loi modifiant la loi du 12 décembre 1951 sur la caisse de pensions de l'Etat de Vaud »).

Cas d'un instituteur marié, pensionné en 1958 et réengagé en 1962 :	*Fr.*	*Par an*	*Par mois*
Pension de retraite . .	7 525.—		
Alloc. de renchérissem. .	423.—		
Supplément temporaire .	900.—	8 848.—	737.35
Traitement minimum de la classe 16 :			
Traitement de base . .	11 550.—		
Alloc. complément. 3 %	346.—		
Alloc. de ménage . . .	900.—	12 796.—	1 066.35
Total des revenus du réengagé		21 644.—	1 803.70
Traitement maximum de la classe 15 :			
Traitement de base . .	16 150.—		
Alloc. complémtaire 3 %	484.—		
Alloc. de ménage . . .	900.—	17 534.—	1 461.15
Soit excédent de revenu par rapport au traitement maximum . . .		4 110.—	342.55

Ce revenu maximum était atteint, comme nous l'avons déjà dit plus haut, après huit mois et quelques jours de reprise d'activité. En effet, nous avons :

Traitement maximum .		17 534.—
Pension de retraite . .	8 848.—	
Huit mois à 1 066.35 . .	8 530.80	17 378.80
		155.20

A partir de ce moment-là seulement intervenait la réduction, qui faisait généralement l'objet d'un décompte sur la pension de l'année suivante :

Voici maintenant comment on procédera dorénavant : « Le revenu pris en considération en vue de la comparaison exigée par l'article 20, sera constitué par » :

— le traitement maximum de la fonction (jusqu'à maintenant le traitement minimum) ;
— la pension de retraite et l'allocation de renchérissement, sans supplément temporaire (jusqu'à maintenant l'entier ou la moitié du supplément temporaire).

On aura donc :	*Pens. en 1958*	*Pens. en 1962*
Traitement maximum .	17 534.—	17 534.—
Pens. et alloc. de rench. (pas de supplém. temp.)	7 948.—	8 982.—
	25 482.—	26 516.—
A déduire la part de pension constituée par les versements de l'Etat (demi-pension) .	3 794.—	4 491.—
Total des revenus de l'instituteur réengagé (max. annuel possible)	21 508.—	22 025.—

Mais « la situation du réengagé sera nettement déterminée par mois, dès le début du réengagement et quelle que soit la durée de celui-ci ». Donc, dès le début du remplacement le retraité touchera :

$$\frac{21\,508}{12} = 1\,792.35 \text{ par mois (retraite comprise, bien entendu).}$$

Pour les remplacements de courte durée, la situation (à 10 francs près, du moins) sera la même. Mais il y aura avantage pour le pensionné reprenant une activité de longue durée — ce que paraît rechercher le DIP — qui continuera à être payé à partir du huitième mois.

Tout en restant opposés à l'art. 20 qui prévoit une retenue sur la pension, nous prenons acte des nouvelles modalités d'application, plus favorables que les anciennes. Ce qui frappe cependant le profane, c'est la différence d'interprétation que l'on peut donner au même article de loi (car, pour les retraités ayant atteint l'âge de la retraite obligatoire, il n'y a aucune modification rédactionnelle) et, ce faisant, apporter une amélioration de l'ordre de 4000 francs à supposer encore que le réengagé puisse travailler toute l'année. Aussi, nous posons-nous la question : « Alors, auparavant... » Mais exprimons avant tout notre satisfaction tout en pensant qu'il y avait probablement, là aussi,

ce « minimum d'obscurité nécessaire à tout texte juridique » dont parlait une fois un avocat à propos d'un autre article de loi. *Pour le CC : R. S.*

N. B. — Les chiffres donnés ci-dessus sont ceux de l'« exposé des motifs ». Il y a lieu de les modifier maintenant que le décret du 26 janvier 1963 accorde une nouvelle allocation exceptionnelle aux pensionnés de l'Etat. Dans le calcul du traitement maximum, il faut tenir compte également du nouveau 3 % d'allocation complémentaire accordé pour 1963.

Croix-Rouge

Camps de vacances

Nous cherchons pour une période de un ou deux mois un collègue disposé à organiser les loisirs d'une colonie de vacances, à Leysin, pour les mois de juillet et août 1963.

Conditions avantageuses d'engagement.

Adresser offres: CRJ-SPV. Roland JOOST, ch. du Platanel, Prilly, tél. 24 60 00.

M. Ray présente le Congo aux Vaudois

M. Michel Ray, inspecteur scolaire, a travaillé plusieurs mois, et à deux reprises, au Congo, en qualité d'expert de l'UNESCO. M. Ray a beaucoup vu, a beaucoup retenu, et a pris des centaines de clichés en couleurs.

Sollicité dans tous les coins du canton, M. Ray a donné déjà quantité de conférences, devant des auditoires nombreux et intéressés.

Le conférencier, avec clarté et un brin d'humour, a présenté le vaste pays qu'il a parcouru, a parlé de ses richesses naturelles, de ses populations, de l'œuvre des Blancs, de l'indépendance avec ses conséquences catastrophiques, de l'œuvre de redressement de l'ONU.

M. Ray redresse bien des erreurs de jugements au sujet de la situation au Congo, et invite ses auditeurs à considérer les éléments avec tact, circonspection, et compassion.

Notre mission est d'aider dans la mesure de nos moyens les peuples qui paient cher leur indépendance.

Les photos remarquables illustrent admirablement le vibrant exposé de M. Ray, lequel est prêt à répondre à l'appel de nos sections SPV. *M.*

Guilde de travail : technique Freinet

Jeudi 28 février, les enfants de la classe de Mme Ramponi à Riex nous présentaient leur spectacle de marionnettes monté à l'occasion de la fête de Noël.

Des deux pièces présentées, je ne parlerai que de la merveilleuse histoire de Victor, histoire créée par les enfants.

Victor est un pauvre garçon orphelin. Aidé par ses amis, les animaux de la forêt, il va en ville pour chercher un gagne-pain. C'est la veille de Noël. Tout le monde prépare hâtivement la fête. Victor est triste, il n'aura pas de fête de Noël. Mais grâce à ses amis et à l'intervention des anges, il retrouvera un père et une mère et aura une vraie fête de Noël.

La création d'une histoire telle que celle-ci au théâtre de marionnettes n'a pas seulement une valeur artistique mais elle permet un travail très fructueux en français une fois l'histoire inventée, il a fallu la diviser en épisodes, améliorer le dialogue afin de trouver l'expression la plus juste. Lorsque tout fut au point l'histoire a été enregistrée. L'élève a dû lire le rôle qui lui a été attribué. A ce sujet Mme Ramponi a constaté que ses élèves avaient fait des progrès étonnants en lecture. On peut encore exploiter le texte pour des leçons de grammaire, d'orthographe.

Puis l'imagination créatrice, l'habileté manuelle de l'enfant, tout le domaine artistique entre en jeu. L'enfant a créé sa marionnette. Il a dû chercher l'expression qu'il allait donner à son personnage en modelant sa tête dans du papier mâché. Puis il a confectionné ses vêtements. Il a fallu encore réaliser les décors qui étaient de simples peintures punaisées contre une liste de bois.

Nous avons admiré ces marionnettes qui étaient toutes très expressives et réalisées avec beaucoup de soin.

De plus, la création d'un théâtre de marionnettes apporte un esprit d'entraide, de collaboration dans une classe. Les grands aident les petits, les filles conseillent les garçons dans l'exécution des vêtements des marionnettes.

Et quelle joie lorsque tout est terminé et qu'on peut inviter les parents au spectacle !

La création d'un théâtre de marionnettes est une expérience valable qui mérite d'être tentée.

Postes au concours

Carouge. — Maîtresse de coupe et confection pour l'école ménagère.

Les Clées. — Instituteur ou institutrice primaire. Entrée en fonctions immédiate. Magnifique appartement à disposition.

St-Saphorin s/Morges. — Instituteur primaire (classe à 2 degrés).

Villars s/Yens. — Institutrice primaire.

GENÈVE GENÈVE

Démocratisation des études

(Suite)

Prospection de la classe ouvrière.

Reprenons le petit tableau résumant l'enquête faite au cours du semestre 1959-1960 dans nos hautes écoles sur l'origine sociale des étudiants suisses, par rapport à la répartition des groupes de professions dans la population (1950) :

	Ouvriers	*Employés*	*Indépend.*
Population	51 %	30 %	19 %
Etudiants	6 %	54 %	35 %

Il en est de même pour les jeunes gens venus de l'artisanat, des milieux agricoles et surtout de la montagne, dont la proportion dans nos établissements supérieurs est moindre encore que celle des ressortissants des milieux ouvriers.

La classe bourgeoise a, selon M. Dottrens, donné le maximum. Il devient urgent de prospecter les couches laborieuses, « car on ne peut plus se permettre de gaspiller le talent ou le génie alors que nous avons de plus en plus besoin de substance grise, notre seule matière première ».

Or, si l'on peut admettre, a priori, que l'intelligence ne connaît pas de différences sociales, les chiffres sui-

vants tirés de l'étude du professeur Girod, semblent prouver le contraire. En effet, d'après le groupe des garçons de 17 ans (1960) dont la scolarité a été enregistrée depuis leur 13e année, voici quelle était la répartition des fils de manuels et de non-manuels :

A 13 ans (juin 56)

	Situation normale	*1 an de retard*	*2 ans et plus de retard*
Manuels	40 %	34 %	26 %
Non-manuels	75 %	20 %	26 %

A 15 ans

	Collège classique	*Collège moderne*	*Eliminés (retard 2 ans et plus)*
Milieux popul.	**11** %	33 %	56 %
Employés	30,5 %	50 %	19,5 %
Classe dirigeante	75 %	19,5 %	5,5 %

Donc à peine plus du dixième des enfants d'ouvriers sont encore susceptibles de faire des études supérieures, à la fin de la scolarité obligatoire. Mais le déchet est grand de la 4e à la 1re. M. Dottrens cite que sur 235 élèves acceptés en 1958-1959 dans les différentes 4es, on ne retrouve que 135 certificats de maturité, soit 42 % d'élimination du Collège classique. Ce qui explique le 6 % d'étudiants fils d'ouvriers, indiqué ci-dessus (58 % de 11 %).

Causes de cet état de faits. — Il faut chercher pourquoi dans les milieux manuels les dons et les talents demeurent inexploités dans une telle mesure. M. le professeur Girod énumère les facteurs qui empêchent les enfants de ces milieux d'acquérir à l'école primaire, puis à l'école secondaire, une préparation qui leur permettrait de passer ensuite dans le cycle supérieur :

1) Moyens matériels limités.
2) Insuffisance de développement cérébral dans une partie des cas.
3) Traditions « manuelles » dans la plupart des milieux ouvriers.

De leur vaste *enquête sur les retards scolaires* (1961) MM. Roller et Haramein tirent de nombreuses conclusions, dont je retiens celle-ci :

« *A cause de notre enseignement verbal,* l'école semble mieux adaptée aux milieux favorisés, ce que semble confirmer l'aptitude également répartie du calcul, dont l'étude fait appel surtout au raisonnement. Cela explique pourquoi les milieux culturels élevés fournissent à l'école secondaire les meilleurs élèves de l'école primaire. »

Cette conclusion se dégage aussi d'autres enquêtes (France, USA, Angleterre, Ecosse, etc.) qui ont fait l'objet d'une étude fouillée de J.-C. Eberhard publiée en 1961 par l'Union syndicale suisse sous le titre *Les facteurs sociaux de la carrière scolaire.* Nous lisons en effet, page 97 et suivantes :

« Le niveau social, défini par la profession du père, influe sur les capacités, sur le niveau intellectuel en général, sur la *capacité verbale* tout spécialement, et sur la réussite scolaire, en ce sens que les résultats obtenus par les enfants sont d'autant meilleurs que le niveau social de leur famille est plus élevé. » Les composantes de ce niveau social que sont le niveau économique et le niveau d'instruction des parents conditionnent la réussite scolaire et la sélection, cette dernière étant influencée par la profession du père. D'autres facteurs jouent un rôle sur la carrière scolaire comme le lieu de résidence (milieu urbain ou rural), le genre de vie, la dimension de la famille, la dissociation de celle-ci, conséquence de la guerre, de l'alcoolisme et de certaines conditions de la vie moderne...

Il semble donc que l'obstacle principal à l'accès des enfants dans l'enseignement supérieur est d'ordre économique, donc financier. On s'en doutait, mais il fallait le prouver !

(à suivre) *E. F.*

UIGM - Rapport du président (Suite)

ENSEIGNEMENT DE L'ALLEMAND

Ce serpent de mer qui à chaque AAA réapparaissait en surface a définitivement disparu. En effet, dès septembre, l'intégration des heures supplémentaires a été décidée par le Département d'entente avec l'association. Le régime provisoire qui avait tant duré et qui avait fait coulé beaucoup d'encre, occupé bien des heures de discussion a enfin trouvé une solution heureuse. Nous en sommes pleinement satisfaits.

MAITRES PRINCIPAUX

Cette commission présidée par notre collègue Mario Soldini s'est réunie à plusieurs reprises pour établir un rapport sur le nouveau mode de distribution du matériel scolaire. Elle a fait au Département un certain nombre de propositions et de remarques. Ce dernier a constitué en janvier une commission officielle sous la présidence du directeur adjoint de l'enseignement primaire qui a étudié notre rapport et les modifications éventuelles à apporter au système.

Merci à Soldini et à son équipe de maîtres principaux.

Assurance scolaire

Ce problème bien que pouvant paraître secondaire a été repris à la demande d'un membre de l'UIG.

Il semble bien que au terme de discussions assez longues, nous arrivions à une solution satisfaisante. Nous nous sommes déclarés prêts à collaborer avec la scolaire pour différents travaux administratifs mais nous avons toujours demandé que l'encaissement des cotisations se fassent hors de l'école.

Espérons que dès septembre nos vœux seront réalisés.

Groupe choral

Le chœur s'est produit à Lausanne et à Genève dans un programme comprenant une cantate de Schütz, des psaumes de Claude le Jeune et le Magnificat de Monteverde.

M. André Luy, organiste de la cathédrale de Lausanne accompagnait nos choristes.

La presse est chaque fois fort élogieuse à l'égard de nos collègues et de leur chef distingué notre collègue Jean Delor que nous remercions. Que ceux qui désirent participer à l'activité de notre groupe choral s'inscrivent sans tarder auprès de son directeur.

UIG-Baskett

Nos équipes ont participé à nouveau aux compétitions organisées par le groupe autonome de baskett qui compte 35 équipes.

Nos collègues, sous la direction de Stengel et Cornioley, se sont distingués puisqu'au 1er janvier 1963 le classement donnait les résultats suivants :

UIG I, 1re en série A et UIG II, 4e en série B.

Bravo à nos joueurs qui portent haut le fanion sportif de l'Union.

Arts et loisirs

Quelques membres de notre association ont participé à l'exposition réservée cette année à la photographie, au cinéma, à la numismatique et à la philatélie.

Félicitons nos collègues pour les remarquables travaux auxquels ils se livrent pendant leurs loisirs.

RELATIONS AVEC LE DÉPARTEMENT

Si 1962 ne nous avait pas permis pour les raisons que vous connaissez une franche collaboration avec le Département, il faut admettre et nous sommes les premiers à nous en réjouir que nos relations se sont améliorées cette année. Nos points de vue se sont parfois affrontés certes mais toujours dans une ambiance empreinte de cordialité.

Nous avons été reçus plusieurs fois en séances de délégation et nous avons pu exposer soit au directeur de l'enseignement primaire, soit au chef de Département les problèmes qui nous préoccupaient. Nos remerciements à MM. Chavanne et Jotterand pour leur compréhension.

RELATIONS AVEC LES SECTIONS CANTONALES

Les nombreux comités mixtes ont permis de resserrer des liens déjà existants et combien sympathiques entre nos trois sections.

Les rapports entre associations sont des plus cordiaux et je tiens à exprimer ici ma reconnaissance aux deux présidentes Mlle Marie-Louise Vachoux et Mme Meyer de Stadelhofen.

Pendant deux ans, j'ai eu le plaisir de travailler avec vous Mesdames et je tiens à vous dire combien j'ai apprécié votre gentillesse et votre amabilité.

Vous quittez aujourd'hui la présidence de vos sections, permettez-moi de vous redire ma gratitude.

Si j'ose exprimez un vœu, chers collègues, c'est celui de voir dans un avenir prochain l'union complète des trois section en une société pédagogique genevoise. Je crois que c'est une idée qui mérite d'être étudiée. Nous savons quels sont vos sentiments à cet égard mais au moment où l'on parle dans le monde des grands ensembles, nous croyons que cette question nous devrons ensemble la reprendre.

RELATIONS AVEC LE CORPS ENSEIGNANT SECONDAIRE

Les quelques échanges d'idées que nous avons eu avec nos collègues secondaires par l'entremise de leur président Louis Magnin sont très positifs et nous nous en félicitons. Cependant nous souhaiterions avoir des contacts plus réguliers afin d'étudier des problèmes communs.

RELATIONS AVEC LA SPR

Pour la SPR, l'année écoulée a été celle du Congrès et de la revision des statuts. A Bienne, on avait bien fait les choses, et c'est pour tous ceux qui ont eu le plaisir d'y participer un souvenir merveilleux.

Que notre collègue Perrot, président sortant, soit ici remercié de toute la besogne qu'il a accomplie non pas seulement pour le Congrès mais pendant les 4 ans qu'il a passé à la tête de la SPR.

Les Genevois, enfants terribles du bout du lac, déclarait notre collègue Jean-Pierre Rochat, de Blonay, nous ont souvent causés du souci. A Bienne, il est vrai, nous sommes intervenus très souvent et il faut le déclarer nous fûmes les seuls à discuter le rapport Rochat.

Si nous sommes d'accord avec l'ensemble des conclusions de notre collègue sur l'Ecole romande, il nous est apparu que nous ne pouvions admettre certains points tels que la suite à donner au rapport par la SPR, le financement, le cycle d'orientation proposé, et la préparation des maîtres.

Néanmoins, que notre collègue Veillon, nouveau président central, à qui nous souhaitons une cordiale bienvenue dans nos murs sache que l'UIG est prête à collaborer activement et franchement avec la SPR comme d'ailleurs elle l'a toujours fait.

De la discussion jaillit la lumière, nous sommes certains qu'en collaboration avec Rochat nous trouverons une solution à certains points de friction et que nous arriverons à atteindre le but que la SPR s'est proposée d'atteindre, une Ecole romande.

SÉMINAIRE DE CHEXBRES

Les 25 et 26 mai a eu lieu à Chexbres le quatrième stage organisé par le centre d'informations et de public relations avec le concours de la SPR.

Notre collègue Gustave Willemin a dirigé les débats avec brio et nous lui disons encore merci au nom des collègues genevois qui ont participé à ce séminaire.

Tous les conférenciers ont présenté sous un aspect différent, la collaboration au sein des classes, au sein des entreprises, dans l'Europe actuelle et dans celle de l'avenir.

Ce quatrième stage a constitué un quatrième succès. Bravo au CIPR pour son initiative.

RELATIONS AVEC L'UNION FAMILLE-ÉCOLE

Alors que nous pensions pouvoir développer nos relations avec cette association, nous avons dû renoncer à poursuivre le dialogue.

Lors des séances organisées par l'UFE, nous avons dû nous rendre à l'évidence. La discussion n'était pas possible. Les quelques parents qui participent à ses réunions sont des personnes qui ont très souvent des difficultés avec leurs enfants et qui chaque fois font de cas particuliers des généralités. Au cours de l'une de ces assemblées un de nos collègues secondaires déclarait que trop souvent, dans le cadre de cette association, la famille mettait l'école au banc de l'accusation. Ce collègue ressentait le malaise que nous même déplorions.

C'est donc pour ces motifs que nous avons décidé de retirer du Comité de l'UFE notre représentant officiel et que nous avons repris notre entière liberté d'action.

Nous avons toujours recherché à discuter avec les parents de nos élèves et nous continuerons dans cette voie mais ce que nous voulons c'est une loyale collaboration.

Les parents peuvent compter sur nous, d'ailleurs la très grande majorité apprécie nos efforts.

L'école des parents a demandé à pouvoir exposer à l'UIG ses préoccupations. C'est avec plaisir que nous entendrons prochainement Mme Saini, directrice de cette école.

L'AVENIR

Les problèmes que nous avons abordés tout à l'heure n'ont pas tous trouvé une solution. Les plus importants sont à discuter avec le Département et par conséquent, on peut penser que le comité que vous élirez ne chômera pas. Mais, chers collègues, ce comité, je le disais déjà l'an passé est heureux de la confiance que vous lui témoignez, cependant il se sent solidaire de l'ensemble des membres et pour cela, il aimerait que vous participiez plus activement aux séances.

On nous a reproché de ne pas vous informer sur les questions traitées. Nous pensons reprendre l'information par les correspondants de bâtiments.

Cependant, je vous rappelle que vous avez toujours la possibilité de nous faire part de vos propositions ou de vous renseigner auprès du comité ou encore de lire l'« Educateur ».

J'arrive au terme de mon dernier rapport présidentiel et permettez-moi de vous exprimer ma reconnaissance pour l'appui que vous m'avez accordé.

Au cours de ces deux dernières années, j'ai eu le privilège d'être à la tête de notre association. Certains pourraient penser que le mot de privilège est mal choisi, mais je pense quant à moi qu'il est réel. La tâche de défendre la profession est parfois délicate et souvent astreignante, néanmoins elle m'a permis d'étudier et de mieux comprendre la situation de l'instituteur. Elle m'a permis aussi d'entrer en contact avec divers milieux économiques et là aussi de me rendre compte des réactions de l'opinion publique à notre égard.

Défendre nos intérêts n'est pas toujours facile surtout dans les temps de haute conjoncture et de dépréciation des valeurs sociales et morales.

L'esprit de collégialité qui a présidé tant à nos comités mixtes qu'à nos comités de section a été pour moi un autre sujet de satisfaction.

A vous tous mes chers collègues du Comité mixte, vous qui avez travaillé avec acharnement et fidélité dans un esprit de parfaite camaraderie je vous exprime ma très vive reconnaissance.

Tout à l'heure, vous nommerez un nouveau président, je vous demande de lui accorder toute votre confiance. Ce nouveau président comme d'ailleurs son comité a besoin de l'appui de tous les membres.

Quant à moi, je souhaite que notre union reste forte, que chacun de nous lui apporte son savoir et sa bonne volonté pour le bien des enfants, de la profession et de l'école genevoise tout entière.

Le président :
Roger Journet.

UIG — Dames

Echos...

Il fait merveilleusement beau ce jeudi 7 mars, et nous avons quelque peine à franchir le seuil de l'Hôtel des Bergues. Pourtant, la grâce printanière des anémones et des tulipes dont Lucienne Steffen et Nelly Assimacopoulos ont paré les tables nous console bien vite. Et puis nous nous retrouvons, camarades de volée, amies d'études, collègues de bâtiment et c'est bien agréable de passer ensemble un moment de tranquillité.

Mlle Vachoux, la présidente, ouvre la séance en souhaitant la bienvenue à Mlle A. Racheter, déléguée de l'école enfantine ; à M. Veillon, nouveau président de la Société pédagogique romande, qui nous dira plus tard combien il est séduit par la diversité des sections romandes, à M. Soldini, brillamment élu président de la section des messieurs, le matin même ; à Mlle Lavarino, journaliste, qui depuis longtemps déjà, met sa plume au service des causes qui nous tiennent le plus à cœur.

Nous écoutons les rapports de la présidente, de la trésorière, puis des vérificatrices des comptes. Mme Norette Mertens et Mlle Jeannette Meyer nous prient de donner pleine décharge à la trésorière. Mme Mertens clame à tout venant

« Que notre exercice
se clôt par un petit bénéfice...
Le petit centime est revenu
Le petit centime oublié
Petit centime, mascotte de l'UIG - D ».

Sept membres du comité sortant démissionnent : Mmes Deslarzes, Mermillod, Mermoud, Mlles Fontana et Marta.

Pour les remplacer M.-L. Vachoux présente alors aux suffrages de l'assemblée les membres presssentis : Mmes et Mlles Besson, Dugerdil, Hainaut, Langemann, Ostermann et Schweingruber.

Mlle Lucette Schwindt, très éprouvée par une longue maladie des yeux se voit obligée de quitter sa charge de trésorière, charge que Mme Jeannette Langemann reprend bien volontiers. Nos applaudissements disent toute notre gratitude à Lucette Schwindt. Trésorière de notre section depuis dix ans, elle a assumé en outre la même tâche lors du Congrès SPR de Genève, en 1958.

Pleine de compréhension et de générosité, n'ayant pas attrapé l'esprit grippe-sous, maladie sévissant souvent à la trésorerie. Lucette a été la plus aimable des trésorières.

Continuant l'œuvre d'Hélène Berney, elle a élargi le fonds d'entraide, le fonds de lutte, ce qui nous a permis de parrainer un nombre de pupilles toujours plus nombreux et, au besoin, de recourir aux services d'un avocat — notre avocat-conseil. Nous souhaitons un complet rétablissement à Lucette Schwindt et nous adressons notre reconnaissance à Jeannette Langemann qui, malgré ses charges de famille et ses soucis, a répondu affirmativement à notre appel. C'est chic !

Norette Mertens et Jeannette Meyer nous ont lu, elles aussi, leur dernier rapport de vérificatrices des comptes. Nous en sommes désemparées mais nous voilà déjà rassérénées, Hélène Berney et Lucienne Steffen allieront à leur tour, les talents de calculatrice et de poète.

En notre nom, Mme Deslarzes remercie Marie-Louise Vachoux, dont le mandat de présidente s'achève aujourd'hui.

Marie-Louise Vachoux a été une présidente patiente, calme et modeste. Pleine de douceur, elle a cependant toujours exprimé ses convictions et les décisions du Comité des dames, avec fermeté — une tranquille fermeté. C'est Mlle Ingrid Meyer qui reprend le flambeau. Mlle Meyer, envers qui nous sommes pleines de reconnaissance. En effet, c'est un pesant fardeau qu'elle accepte mais être présidente de l'UIG - Dames, c'est être présidente d'une société où la solidarité, la compréhension, la générosité ne sont pas de vains mots. Alors, c'est aussi un chance, et un grand moment.

MM. Veillon et Soldini nous apportent l'hommage des sections romandes et de l'UIG - Messieurs.

Puis nous bavardons entre nous, nos pensées s'envolent vers nos nombreuses collègues grippées, vers Marguerite-F. Charmot, à nouveau très souffrante, vers Mlle Neydec, malade elle aussi, vers M. W. Guyot,

hospitalisé au Locle et dont la fidèle présence nous manque cet après-midi.

Nous adressons nos vœux à M. Georges Gallay, retenu par la grippe. Ses collègues du Centre d'information, MM. Fiorina, Cornioley et Probst, sont là et président l'exposition-vente des travaux de Vernier. Merci !

Après le thé, nous avons le grand privilège d'entendre le Groupe choral de l'UIG sous la direction de M. Delor, il interprète pour nous, avec art et sensibilité des chants de la Renaissance, chants tout pétris de finesse et de charme.

C'est avec infiniment de plaisir que nous écoutons en seconde partie du programme, notre collègue, Mlle Liliane Pache, dont la voix chaude et souple nous apparaît plus riche à chaque nouveau concert.

Merci à M. Delor, ainsi qu'à ses amis du Groupe choral, d'être venus nous offrir ces instants d'enchantement. *L.-M. M.*

UIG - Section des Dames

Mesdames et chères collègues.

Retenez déjà votre « cinq-à-sept » du *mercredi 24 avril* (premier mercredi de la rentrée) pour assister à une séance de section *à l'école de la rue Ferdinand-Hodler*, salle de l'épidiascope (rez-de-chaussée).

Après une courte partie administrative, nous aurons le grand plaisir d'écouter Mlle Madeleine Martin nous parler de Ceylan.

Ceylan, petite île au grand passé.

Cette remarquable conférence sera illustrée de fort beaux clichés. *L.-M. M.*

UIG - Dames — Formation du nouveau comité

Présidente : *Mlle Ingrid Meyer*, bld du Pont-d'Arve 2, téléphone 25 01 02.

Vice-présidentes : *Mlle M.-L. Vachoux*, Versoix, tél. 8 52 22 ; *Mlle H. Olivet*, r. des Vollandes 6, tél. 35 04 42.

Secrétaires : *Mlle J. Pellaton*, r. Montfalcon 10, Carouge, tél. 42 04 41 ; *Mlle L. Gerdil*, av. Trembley 29, tél. 33 55 76 ; *Mme F. Hainaut*, r. Dancet 7, tél. 26 00 89 ; *Mme C. Sallansonnet*, Troinex, tél. 42 21 37.

Trésorière : *Mme J. Langemann*, ch. du Jura 11, Chambésy, tél. 58 12 24.

Membres adjoints : *Mme M. Béguin*, rte de Versoix 29 c, Meyrin ; *Mlle L. Schwindt*, passage Saint-François 4, tél. 25 40 84 ; *Mme M. Ostermann*, ch. Parc-Montalègre 12, Cologny ; *Mme M.-L. Besson*, ch. des Semailles 20, Grand-Lancy ; *Mlle A.-M. Novarina*, Val-de-Travers, Versoix ; *Mme A. Schweingruber*, r. Hoffmann 18.

Rapport 1963

Ainsi, c'est par un bénéfice
Que se termine l'exercice
Dont nous venons de vérifier
Le compte rendu financier.

La nouvelle est réjouissante.
Je propose qu'à voix tonnante
Répétant ce joyeux propos
Nous clamions à tous les échos :
Hurrah ! C'est par un bénéfice
Que nous soldons cet exercice !

Et nous vous donnons l'assurance
D'exactitude et concordance
De toutes les opérations :
Mesdames, nous le certifions,
Tout conduit bien au bénéfice
Qui termine cet exercice.

A vous, gardienne des finances,
Monte notre reconnaissance !
C'est en partie à vos bons soins
Que nous devons cet embonpoint,
Ce réconfortant bénéfice
Qui clôt le présent exercice.

Tout comme Toeppffer autrefois
Engraissait la Bourse commune
Vous avez, de notre fortune,
Arrondi les charmants appâts
Et pour la fin de l'exercice
Assuré notre bénéfice.

Notons le premier résultat :
— Chacune l'appréciera —
Mesdames, pas d'augmentation
De nos « chères » cotisations.
A quoi bon ? puisque un bénéfice
Vient couronner cet exercice !

De plus les routes sont ouvertes
A notre générosité.
Nos dons vont s'envoler, alertes,
Tout étonnés d'être augmentés
Au prorata du bénéfice
Qui réjouit cet exercice.

Hélas, nul plaisir n'est parfait :
La très charmante trésorière
Qui fit nos finances prospères
Nous quitte aujourd'hui... Quel regret !
C'est une ombre sur l'exercice
Malgré l'éclat du bénéfice.

Pourtant, au moment de conclure
En approuvant les écritures,
Collègues, je vais vous offrir
De quoi vous bien ragaillardir.
Examiner le bénéfice
Qui s'inscrit en cet exercice :

Dix-sept cent quarant'-neuf francs SIX...
Mesdames, vous avez bien lu
Et vous avez bien entendu !
Sortant soudain de la coulisse,
Celui dont on ne parlait plus,
Petit centime est revenu !

Un jour, d'un geste magnanime,
Une donatrice anonyme
Voulant nous jouer un bon tour
Avait offert la forte somme
Pour englober cet humble atome.
Eh bien ! Le voilà de retour !

Ecoutez sa petite voix :
« Coucou, c'est moi, me revoilà...
Tout rouge et rond, prêt à l'emploi,
Voulez-vous jouer avec moi ? »

O, trésorière de demain
Qui prendrez nos comptes en main,
Tâchez qu'au nouvel exercice
Cet imperdable compagnon
Garde sa place au bénéfice.
C'est un gage de précision
Dans toutes les opérations,
Et c'est — nulle n'en peut douter —
La Mascotte de l'UIG !

Norette Mertens.

NEUCHATEL NEUCHATEL

Concours de chorales scolaires

Neuchâtel, 14 mars 1963

La SPN, à l'occasion de la célébration de son centenaire, avait pris l'initiative d'un concours de chorales enfantines. Pleine réussite. Le Département de l'instruction publique en souhaita le renouvellement.

Bien que notre société n'ait pas participé à l'organisation du deuxième concours que l'Association cantonale des chanteurs prit en mains, nous en donnons volontiers ici le palmarès en félicitant nos collègues de leur succès et de leur talent.

Le Comité d'organisation, présidé par M. Francis Maire, comptait parmi ses membres M. W. Jeanneret, inspecteur, et nos collègues MM. Chs Landry, Paul Grandjean, Frédy Juvet et Georges Bobillier (Couvet).

Les critères du classement portaient sur : 1) L'harmonie et la justesse. 2) Le rythme. 3) La diction. 4) La sonorité et la fusion des voix. 5) L'interprétation, les nuances et l'effet général.

Président du jury : M. Chs Landry.

Palmarès

Cat. 1, classes de 1re année : 1. Classe de Mme E. Benguerel, Corcelles ; 2. Classe de Mlle R. Jeanneret, Peseux. — *Cat. 2, degré inférieur :* 1. Classe de Mme S. Favre, Le Locle ; 2. ex. Classe de Mme M. Roessiger, Colombier ; Classe de Mlle M.-M. Coulot, Noiraigue. — *Cat. 3, degré moyen :* 1. Classe de M. J. Huguenin, Le Locle ; 2. Classe de M. F. Siegenthaler, Couvet. — *Cat. 4, degré supérieur :* 1. Classe de M. G. Bobillier, Couvet, directeur : M. G. Muller ; 2. Classe de M. J. Junod, La Sagne ; 3. ex. classe de M. P. Perret, Neuchâtel ; classe de M. E. Laurent, Colombier ; 5. classe de M. P. Février, Les Brenets. — *Cat. 5 : Groupements d'élèves, chorales d'enfants, etc. :* 1. 1ère secondaire filles, M. R. Kubler, Neuchâtel ; 2. Ecole secondaire filles, M. A. Schenk, Cernier ; 3. Chœur de jeunes filles, M. R. Oppliger, Chaux-de-Fonds ; 4. 3, 4, 5, 6, années primaires, Mlle A.-M. Lüscher, Corcelles ; 5e, 6e et 7e primaires, M. E. Broillet, Chaux-de-Fonds ; 6. Collège d'Hauterive, M. B. Roulin, Hauterive ; 7. 6e et 7e primaires, M. C. Guyot, Neuchâtel ; 8. Groupement collège La Coudre, M. B. Jost, Neuchâtel ; 9. 6e et 7e primaires, M. J.-C. Bolliger, Chaux-de-Fonds.

JURA BERNOIS JURA BERNOIS

Société jurassienne TM et RS
Programme des cours pour 1963

1. *Travail du bois : menuiserie,* avec attestation. Cours de base, 4 semaines.
Direction : M. *Henri Colin,* inst. Bienne. Date : du 8 juillet au 3 août. Lieu : Bienne. Cours pour collègues du Jura, de Bienne et Seeland.

2. *Cours de manipulations élémentaires de sciences naturelles,* à Porrentruy E. N.
Direction : *M. Ed. Guéniat,* dir. E.N. Porrentruy. Durée : 1 semaine (22 au 27 juillet).

3. *Activités manuelles au degré inférieur,* à Delémont E.N. 1 sem. (19 au 24 août).
Direction : *Mlle Marcet,* dir. classe frœbelienne E.N. Delémont. Reprise du cours donné en 1961, pour institutrices du degré inférieur.

4. *Travail du métal :* confection de quelques objets avec outillage rudimentaire et sans installation coûteuse.
Direction : *M. Roger Droz,* maître trav. man. E.N. Porrentruy. Durée : 1 semaine (fin des vacances d'été ou vacances d'automne). Lieu : Porrentruy ou lieu à désigner au gré des participants.

5. *Cours de biologie,* à Porrentruy, E.N.
Direction : *M. Bouvier,* maître de sc. nat. E.N. Porrentruy. Durée : 3 jours (5 au 7 août). Excursions, matériel de travail à emporter.

6. *Initiation à la manipulation de quelques appareils.* Dates : à fixer.
Direction : *MM. G. Gramatte, P. Crelerot, E. Sauvain* et *M. Turberg.* En principe : 1 journée par district ou par région. Manipulation et quelques principes méthodologiques au sujet du cinéma, du magnétophone, de la lampe à projection et de l'épiscope.

7. *Photographie :* Lieu : Bellelay. Durée : 3 jours (automne 1963). Direction : *M. Ch. Vogel,* inst., Bellelay. Travail de laboratoire ; format 24 × 36, noir et blanc.

3. *Pour une meilleure connaissance du cinéma.* Direction : *M. F. Widmer,* prof., EN, Delémont. Lieu : Moutier ou Delémont. Durée : 2 jours ou 4 demi-journées (mercredi ou jeudi, de mai-juin).

9. *Traitement des surfaces du bois.* Direction : *M. Roger Droz,* maître trav. man. EN, Porrentruy. Durée : Deux fois 1 jour. Dates : mai-juin.

Finances d'inscription : No 1 : 10 francs (12 fr. pour les non-membres). Autres cours : 3 fr. (5 fr. pour les non-membres). A verser au CCP IVa 56 89 SJTMRS, M. Sylvain Michel, caissier, Bassecourt.

S'inscrire jusqu'au 10 avril auprès de *M. Turberg, prés., Delémont,* chemin des Places, en détachant le coupon ci-dessous. Prévoir un cours de remplacement !

Bulletin d'inscription :

Je désire suivre le cours No .....

ou éventuellement le cours No .....

Remarques éventuelles : .....

Date : .....

Lieux : .....

Nom et prénom (lisibles !) : .....

.....

Renseignements complémentaires concernant les cours 4 et 9

Cours 4. — Travail du métal : confection de quelques objets avec outillage rudimentaire et sans installation coûteuse.

1. *But :*
   a) familiarisation avec l'outillage ;
   b) cours élémentaire destiné à des collègues enseignant dans des communes à budget modeste ;
   c) cours introductif pour des collègues envisageant un enseignement ultérieur plus complet et désireux de s'informer.
2. *Lieu et date :* à fixer avec les éventuels participants.
3. *Programme général :*
   a) travail du fil de cuivre et du fil de fer recuit dans les diamètres 1,5 à 4 mm ;
   b) découpage, limage et martelage de petites pièces (cuivre et laiton) ;
   c) brasage au Primus-propane et soudure à l'étain ;
   d) teintage du cuivre et du laiton ;
   e) gravage de broches ;
   f) émaillage sur réchaud ;
   g) objets : colliers, bracelets, broches, silhouettes murales.

Cours 9. — Traitement des surfaces des bois.

1. *But :* approfondir et développer les méthodes acquises dans le cours de base. — Cours spécialement destiné aux collègues pratiquant la menuiserie.
2. *Lieu et date :* à fixer avec les éventuels participants.
3. *Programme général :* finitions usuelles :
   a) teintage au brou de noix et mordants ;
   b) teintage chimique négatif ;
   c) huile + térébenthine - cire ;
   d) Mattschliff ;
   e) fond dur et mattine ;
   f) politure ;
   g) bois brûlé - copal;
   h) vernis émail ;
   i) peinture à la dispersion.

DIVERS DIVERS

Echange de logements pendant les vacances d'été

Les sociétés suisses d'instituteurs (Lehrer Verein et Société pédagogique romande) organisent aussi cet été un échange de logements entre des collègues suisses et étrangers. Pour le moment il y a un grand nombre d'offres de la Hollande (plus de 60 !). Moins nombreuses sont les offres de l'Allemagne et du Danemark. Une grande partie des collègues voudrait passer leurs vacances au bord du Léman, au Jura, ou quelque part en Suisse romande. Qui désire passer des vacances d'été dans un pays étranger voudra bien s'adresser à Louis Kessely, instituteur, Heerbrugg (SG), (tél. (071) 7 23 44) qui possède la liste des collègues désireux d'échanger leur appartement ou leur villa.

André Pulver.

Groupe romand du corps enseignant pour la gymnastique respiratoire

Semaine de respiration consciente et de gymnastique respiratoire
à Richenthal (Lucerne), du 15 au 21 avril 1963
par Mme Klara Wolf

Comme d'habitude, nous organisons ce printemps, à Richenthal, un cours d'exercices respiratoires, en français.

Notre but : donner l'occasion à chacun des participants de prendre conscience de ses moyens par un entraînement systématique, effectué dans des conditions favorables.

Les séances comprendront des exercices pour équilibrer la circulation sanguine, pour remédier aux déficiences des nerfs, de l'estomac, du cœur, du foie, etc., pour harmoniser les fonctions glandulaires.

Les participants ont l'occasion de s'initier à la méthode au cours d'entretiens, de conférences. Ils ont la possibilité d'obtenir réponse à des questions d'ordre personnel relevant de la thérapeutique.

L'entraînement, adapté aux besoins et aux possibilités de chacun, aura lieu trois fois par jour avant les repas.

De plus en plus, la thérapie respiratoire est à l'ordre du jour, preuve en est son emploi toujours plus fréquent dans les cliniques et les hôpitaux.

Les participants désirant connaître les raisons profondes et les répercussions des exercices ou le moyen de les enseigner sont engagés à participer au *cours théorique de moniteurs* qui a lieu matin et après-midi.

Dès lors, on peut suivre :

Cours A : Exercices journaliers pour rétablir l'équilibre des nerfs, des glandes, de la circulation du sang et autres organes internes, avec respiration appropriée. Prix : Cours 50 francs. Pension 13 à 18 francs par jour selon la chambre.

Cours B : Pour moniteurs. Prix : Cours 200 francs. Cette inscription donne droit à la participation au cours A. Pension 13 à 18 francs par jour selon la chambre. Renseignements éventuels auprès de M. Max Diacon, Neuchâtel 3, tél. (038) 5 29 40 et M. Willy Calame, La Chaux-de-Fonds, Jolimont 28, tél. (039) 2 54 06.

Inscription : Pour faciliter l'organisation du cours, prière de s'inscrire dès que possible, directement à l'adresse suivante : Kurhaus Richenthal (ct. Lucerne), tél. (062) 9 33 06.

Début du cours : lundi 15 avril, 17 heures.

Fin du cours : dimanche 21 avril, 12 heures.

Tenue : de préférence trainer ou long pantalon, chaussons et tapis mousse ou couverture.

Nourriture : au choix, alimentation habituelle ou végétarienne.

Itinéraire : ligne Olten-Zofingue-Lucerne jusqu'à Reiden (changement de train à Olten). De là, transport en autobus à Richenthal par les soins du Kurhaus.

N.B. — Le même cours en allemand a lieu du 30 mars au 6 avril.

Direction des cours :

Mme Klara Wolf,
Ecole suisse de respiration, Brugg/AG
Wildenrain 20 Tél. (056) 4 22 96

la main à la pâte... la main à la pâte... la main à la...

Ils sont mentalement myopes...

disait d'eux un pédagogue expérimenté parlant d'enfants arriérés. Savez-vous qu'on en compte 4 à 5 % parmi ceux qui commencent leur scolarité.

Dans la règle, les sens des enfants arriérés sont intacts et leur permettent de prendre sans peine contact avec le monde extérieur. Mais au point de vue mental, ces petits sont myopes. Vous savez que pour y voir, l'œil myope a besoin de rapprocher les choses de très près. Il en va de même de l'arriéré qui s'accroche à l'immédiatement saisissable sans se préoccuper de l'ensemble. Il enregistre les impressions extérieures de grandeur, de forme, de couleur et de nombre. Il s'en tient là, sans se rendre compte de l'interdépendance des choses et de la finesse des nuances.

Si vous donnez à un myope des lunettes munies de verre de vitre, elles lui sont inutiles, car il n'y voit pas mieux. Si vous mettez un arriéré à l'école publique, il n'en retirera aucun profit. Il faut par conséquent, au myope des verres à sa vue et à l'arriéré, un enseignement à sa mesure, pour éveiller ses facultés et les entretenir par un exercice constant afin qu'il arrive à fournir un effort réel. D'autre part, on a remarqué qu'un certain nombre de ces êtres peu doués sont capables de gagner en partie et même complètement leur vie s'ils occupent le poste qui leur convient. Mieux encore, un petit nombre d'entre eux se développent si harmonieusement, que, dans le cadre de leurs possibilités, ils ont de la joie à faire le même geste cent fois répété si bien que leur employeur ne peut plus se passer d'eux tant ils font leur travail fidèlement.

Les arriérés vivent surtout par le sentiment. Ils ont besoin de quelqu'un qui leur aide à franchir les nombreuses difficultés qui barrent leur route. Les assistantes sociales de Pro Infirmis sont toutes désignées pour le faire, d'autant plus que très souvent, elles ont dépisté le petit arriéré. Certaines d'entre elles ont refermé leur dossier après 15 ou 20 ans d'assistance dévouée.

Vente de carte Pro Infirmis.

Compte de chèques dans tous les cantons.

Compte de chèques romand : Lausanne II 258.

LE FICHIER DE DOCUMENTATION

J'ai promis aux lecteurs de l'« Educateur » des renseignements sur les fichiers scolaires exigés des normaliens neuchâtelois ; fichiers présentés à la fin des études et qui sont l'objet d'une appréciation portée dans le Certificat pédagogique habilitant les candidats à l'enseignement public.

Au cours du premier semestre une leçon d'introduction, donnée par le professeur de pédagogie, les rend attentifs à l'utilité des fichiers qui permettent à l'instituteur de classer sa documentation, de la retrouver sans perte de temps, d'enrichir ses leçons, de les présenter concrètement.

Il leur est rappelé, par la même occasion, ce que nous attendons d'eux : tout d'abord un *fichier bibliographique* qui leur rendra service personnellement ; ensuite, un *fichier de travail* qui ne comprendra d'abord que des fiches éditées, d'une valeur générale, par exemple, celles de la SPR, du Centre d'information, de l'UIG, ou celles parues dans l'« Educateur » ; plus tard, quand les candidats sauront à quel degré scolaire ils seront affectés, ils développeront ce fichier de travail, y adjoindront toutes les fiches intéressant leur programme, en confectionneront eux-mêmes pour compléter l'enseignement donné par les manuels et pour l'individualiser ; enfin, et surtout, un *fichier de documentation !* Ce dernier leur permettra de tirer parti de l'admirable et abondante imagerie du siècle, de la classer pour la retrouver soit avant, soit pendant les leçons.

Cette leçon d'introduction se termine par un aperçu des divers systèmes de classification : le système classique, alphabétique ; celui extensible indéfiniment, conçu par Dewey et Fontaine, dit « classification analytique » qui procède par mots type.

Nous laissons ensuite nos candidats prendre la responsabilité de leur fichier bibliographique (A 6), acquérir ou rassembler les fiches de travail (tous formats).

Par contre, nous les guidons dans l'élaboration de leur fichier de documentation. Un de nos collaborateurs, spécialiste en la matière, dirige une séance de travail au cours de laquelle il vend le matériel (caissette, chemises, cavaliers) formant le cadre (A 4) du fichier ; il propose aux normaliens de se rallier à la classification décimale scolaire de l'EMF et leur offre l'ouvrage « Pour tout classer » * qui servira de catalogue de fichier ; il leur recommande également le DI (« Dictionnaire-Index ») **.

Au cours de cette séance, il leur présente des documents : « Voici une vue d'écluse... voici pourquoi elle mérite d'être classée... ; classons-la : « Pour tout classer »... 4 commerce et transports... 45 transports par bateaux... 454 canaux et écluses ! Ou « Dictionnaire-Index »... a, b, c, d... e, ec... écluse, directement 454 !

L'obligation, pour les normaliens, de présenter leurs fichiers le jour de l'examen pratique a répandu, dans les jeunes volées du corps enseignant, l'usage de ces indispensables instruments de travail.

A. Ischer.

* et ** Editions de l'Ecole moderne française, Cannes, Alpes-Maritimes, France.

Sur le front de l'Ecole romande[1]

Démarrage délicat

A parler franc, et quelque optimistes qu'aient pu paraître les précisions données dans mon premier article, il faut reconnaître que la cause qui nous tient à cœur n'a pas avancé au rythme souhaité, au cours des neuf mois qui nous séparent déjà du Congrès de Bienne.

Pourquoi le temps d'arrêt qu'on constate aujourd'hui, du moins en apparence ? On sait que la conférence des chefs de D.I.P. a décidé la constitution d'une commission d'étude formée de hauts fonctionnaires, mais ce premier organe coordinateur n'a guère fait parler de lui pour l'instant. Il n'est point dans notre intention d'accuser quiconque de ce prudent silence[2] bien mal placés que nous serions d'ailleurs puisque les initiateurs eux-mêmes n'ont pas encore mis sur pied la commission restreinte inter-associations prévue à la résolution 4 du rapport.

Rien ne sert de critiquer, ni surtout d'accuser le nouveau comité SPR qui se démène tant qu'il peut pour assumer, en plus des autres tâches dont aucune ne lui a été enlevée, la mission nouvelle à lui confiée par le Congrès de Bienne.

Fidèles à la ligne de conduite qui inspira la Commission intercantonale du rapport, essayons plutôt d'analyser en toute objectivité les données actuelles du problème, et d'en tirer des conclusions utiles.

La première question qui se pose est celle-ci : *nos sociétés d'enseignants désirent-elles vraiment une harmonisation des régimes scolaires* ? Sont-elles convaincues, du moins la majorité de leurs membres, que le cantonalisme étroit des associations professionnelles appartient au passé, et qu'il convient maintenant de lutter *ensemble* pour un statut meilleur de l'école ?

Je n'en suis pas si sûr, malgré les journées biennoises si lumineuses à tous points de vue. S'il est certain que plusieurs sociétés cantonales sont acquises dans leur quasi-totalité à l'idée d'une Ecole romande, il ne l'est pas moins que d'autres considèrent ce mouvement comme assez secondaire en regard de leurs soucis internes. Les premières ont compris semble-t-il que la solution de leurs propres problèmes est liée au succès d'un effort commun sur le plan romand, les secondes paraissent craindre au contraire qu'une réalisation trop rapide des thèses SPR nuise à leur projets cantonaux.

Qu'on me reprenne vertement si je m'abuse ! Je n'en affirmerai pas moins que ces différences sensibles dans la volonté d'aboutir sont une des causes des atermoiements que nous déplorons.

Dans ces conditions, il est permis de se poser l'alternative suivante : convient-il d'entreprendre avant toute chose, au risque de perdre un temps précieux, un patient travail d'information interne afin de persuader les réticents que les résolutions votées à Bienne ne porteront atteinte aux intérêts profonds d'aucune de nos associations, ou faut-il rallier dès maintenant les seuls convaincus, renonçant provisoirement à l'union de *toutes* les sociétés d'enseignants romands ?

C'est une question délicate que je soulève ici, je ne l'ignore pas. Il me semble entendre déjà des cris d'alarme, des mots redoutables : scission, trahison... Doucement ! Ne confondons pas SPR et Ecole romande. Le mouvement déclenché à Bienne est l'une des missions de notre SPR, parmi d'autres. Il déborde d'ailleurs si largement notre fédération que, mis à part le prestige que nous confère notre qualité de promoteurs, nous n'avons au chapitre qu'une part des voix. Si un regroupement des forces favorables à une harmonisation romande doit se produire et qu'il ne coïncide pas exactement avec les cadres actuels, le péril ne sera pas mortel. Il me semble au contraire que l'unité de la SPR serait compromise bien davantage si l'opposition avouée ou larvée d'une de ses sections entravait le succès vivement souhaité par les autres.

Mon opinion personnelle — et je profite ici de préciser que cet article n'engage que moi — me pousse plutôt vers une solution pragmatique du problème. Que les associations convaincues de l'urgence d'une action commune, membres ou non de la SPR, s'entendent entre elles sans retard pour constituer la Commission restreinte proposée en page 147 du rapport. Libre à quiconque d'en faire partie ou d'y renoncer pour l'instant. Dans une entreprise d'une telle envergure, peut-être faudra-t-il qu'un noyau résolu fraie la route à ceux qui doutent encore, mais qui rejoindront tôt ou tard, j'en suis convaincu.

* * *

Reste à méditer un autre aspect du problème, qui est apparu dans toute sa complexité lors de la séance consultative tenue à Lausanne le 12 janvier dernier par l'ex-commission intercantonale. Séance extrêmement positive, disons-le en passant, et qui a montré à l'évidence que les commissaires, officiels ou non, sont plus que jamais persuadés de la justice de leur cause. Mais séance où se sont affrontés non sans vigueur des points de vue fort divers sur les moyens qu'il importe de choisir pour influencer les autorités responsables.

Car là réside l'autre cause des atermoiements qui freinent le départ du mouvement, côté enseignants. Les responsables, le comité SPR en particulier, ont eu beaucoup de mal à définir les méthodes les plus efficaces pour collaborer avec les instances officielles, seules responsables, ne l'oublions pas, devant les parlements et le peuple.

Le rapport en proposait une, consignée d'ailleurs dans la résolution 5 approuvée à Bienne, celle d'une Commission romande officielle de coordination scolaire qui eût réuni à la fois les représentants des Départements et ceux des enseignants. Or cette commission, la CROCS comme d'aucuns l'appelaient déjà, reste assez hypothétique, étant donné le peu d'empressement marqué par certaines autorités cantonales à collaborer intimement, dès le départ, avec les associations d'enseignants. Il semble qu'on s'achemine plutôt, du côté officiel, vers un organe coordonnateur strictement limité aux instances gouvernementales, étant réservé bien entendu le rôle des associations dans les innombrables études de détail qui ne manqueront pas de précéder et de suivre les décisions de ce collège officiel.

On peut donc s'attendre, dans les mois à venir, à ce que nos associations soient officiellement invitées à donner leur avis sur tel ou tel point relatif à l'Ecole

[1] Voir « Educateur » du 15 mars 1963.

[2] Au moment de mettre sous presse, nous apprenons que la commission précitée a décidé de siéger désormais une journée entière par mois. Bravo !

romande. Le seront-elles directement par leurs autorités respectives, ou indirectement par l'intermédiaire de l'organe coordonnateur qu'elles se seront donné entre temps de leur côté, la « Commission restreinte » par exemple ?

Tout est là, et l'on comprend maintenant la perplexité du Comité SPR qui ne peut déterminer une méthode de travail sans connaître celle qui sera choisie par les instances officielles.

Deux modes de faire sont apparemment prévisibles :

Ou bien les autorités cantonales conviennent entre elles de confier à un organe commun les études nécessaires, lui laissant en même temps le soin de nouer les contacts indispensables avec les associations d'enseignants. On peut penser que dans ce cas l'équipe officielle désirera avoir en face d'elle une équipe homologue inter-associations qui lui tienne lieu d'interlocuteur valable.

Ou bien ces autorités préfèreront consulter directement les associations de leur canton chaque fois qu'une proposition d'harmonisation concrète sera avancée. Dans ces conditions, il n'est plus besoin d'interlocuteur unique, côté enseignants, et la tâche de la Commission restreinte doit être modifiée en conséquence.

On s'aperçoit que les modalités d'action commune, sur le plan des associations, sont fort délicates à choisir, conditionnées qu'elles sont par la procédure qu'adopteront les gouvernements. Seule une attitude de franche collaboration entre autorités et enseignants, avant même que soit entrepris quoi que ce soit, rendra possible le démarrage impatiemment attendu.

Le président SPR l'a bien compris, qui vient d'être reçu par M. le conseiller d'Etat Oguey agissant comme président de la Conférence des chefs de DIP romands. Entrevue très cordiale, empreinte d'un désir réciproque de voir clair dans ce problème fort complexe. Nous ne pouvons qu'espérer, à la fin de cet article que nous aurions voulu plus optimiste, que ce premier contact soit suivi de beaucoup d'autres, et dans un proche avenir.

J.-P. Rochat.

Les enfants suivis... et les autres

L'appel souhaitant vos avis sur l'épineux problème des devoirs à domicile dans les classes inférieures (voir « Educateur » du 1er février) a suscité une deuxième réaction. Nous la publions avec d'autant plus d'intérêt que notre collègue propose une solution pratique. Le débat reste ouvert...

L'article paru dans « Coopération » et reproduit dans l'« Educateur » appelle des commentaires d'ordres divers. Je pense qu'il serait bon de considérer séparément les deux aspects, — pédagogique et social —, du problème.

Tout d'abord, une remarque s'impose : il paraît assez normal qu'un enfant de 7 ans ne puisse *apprendre* seul une poésie ou les 6 mots cités (parrain, marraine, filleule, homme, femme). Les institutrices du degré inférieur sont des *éducatrices :* leur rôle essentiel est de donner au jeune enfant une *méthode de travail,* qui lui permette non seulement d'assimiler la matière enseignée sur le moment, mais de retirer le maximum de profit de leurs études futures.

D'autre part, il ne faut pas confondre le vocabulaire « d'expression » avec le vocabulaire « d'orthographe ». Pour ce dernier, on a avantage, en première année, à classer systématiquement les mots à apprendre d'après leurs particularités orthographiques.

Enfin, les 6 mots mentionnés ci-dessus comportent des difficultés étudiées en 2e année; or, il est infiniment plus important de connaître *à fond* la base même de l'orthographe élémentaire, c'est-à-dire la représentation graphique des sons. Les fantaisies bien connues de l'orthographe française viendront bien assez tôt dérouter ces chers petits...

Pour en revenir aux devoirs scolaires, l'enfant de 7-8 ans n'a, en principe, qu'à répéter à la maison ce qu'il a appris en classe. La préparation du vocabulaire à l'école revêt, de ce fait, une grande importance. Elle peut être menée à chef en 5 étapes : présentation de la difficulté, lecture, épellation collective, contrôle immédiat, copie. Par exemple, les mots figurant au tableau noir étant: UNE PAGE, UNE CAGE, DU POTAGE, DU FROMAGE, UNE TIGE, les enfants les observent, puis, jouant « au détective », dépistent la difficulté du jour ; celle-ci trouvée, chaque mot est lu (par un élève), puis épelé collectivement (en syllabant) ; ensuite a lieu le contrôle immédiat : le tableau étant caché, certains élèves (choisis en raison de leurs difficultés, par ex.) épellent les mots de mémoire. C'est ensuite la copie dans le cahier de vocabulaire, puis deux fois sur l'ardoise. En principe, les 5 noms sont alors sus, et leur liste connue par cœur, ce qui a son utilité : en effet l'enfant doit pouvoir, le cas échéant, « se les dicter » tout seul à la maison, puis les contrôler d'après le cahier. Il suffit de leur apprendre à le faire, quitte à consacrer un peu de temps à des exercices de ce genre en classe. Le travail à domicile exige alors au maximum 10 minutes ; certains élèves poussent le raffinement jusqu'à consacrer les minutes qui suivent leur réveil à une répétition mentale de leur vocabulaire. Ce procédé suppose naturellement une certaine préparation psychologique : l'enfant doit être amené à sentir qu'il est responsable de ce travail personnel. C'est assez facile, car, à 7 ans, l'enfant accepte toutes les exigences de son institutrice, pour autant qu'elles soient justes et motivées. Le résultat de cette préparation est encourageant, même avec des élèves sous-doués: lors du contrôle quotidien, non seulement les mots appris sont orthographiés correctement, mais on peut leur adjoindre, si l'on est optimiste, d'autres mots comportant la même difficulté (dans le cas particulier : orage, virage, ramage, image, parage). Bien entendu, on n'évite pas les accidents et les étourderies classiques !

En usant d'un procédé analogue pour la poésie, on arrive ainsi à équilibrer, dans une certaine mesure, les chances de chacun. Dans une certaine mesure seulement, car il est évident qu'un milieu cultivé, harmonieux et à l'abri des soucis matériels favorise l'épanouissement de l'enfant.

Cet aspect social du problème revêt d'ailleurs une telle importance que je préfère laisser à des collègues plus compétents le soin de le traiter et de proposer des solutions.

S. B.-G.

L'école ouverte sur la vie

Le numéro du 8 février signalait l'expérience assez insolite réalisée l'automne dernier dans une classe de Clarens. Par l'intermédiaire de la Société maritime Suisse Atlantique, à Lausanne, notre collègue Lucie Beyeler était entrée en relations avec des marins naviguant en haute mer sous pavillon suisse. L'échange de correspondance qui s'ensuivit, et dure encore, constitue une source d'intérêts des plus féconde pour ces enfants de 10 ans.

Nous ne résistons pas au plaisir de publier une des dernières lettres reçues. Lues en classe, ces informations de première main sur notre marine et nos compatriotes menant ce métier viril ne manqueront pas d'intéresser aussi bien les jeunes élèves épris d'aventures lointaines que leur aînés qui étudient la géographie mondiale.

En mer, le 11 février 1963

Bien chers amis,

Je vous avais promis de vous écrire après ma carte de Durban; ce soir j'ai un peu de temps et je vous le donne. Je crois que c'est surtout le bateau, les machines et la vie du marin à bord qui vous intéressent.

Notre bateau est donc un cargo, c'est-à-dire qu'il charge uniquement de la marchandise. Il est très gros, mesure environ 150 m de long et 30 m de large. Il possède 5 cales à peu près grandes comme une salle de gymnastique et profondes d'une douzaine de mètres.

Que chargeons-nous ? Souvent du blé pour l'Europe que nous allons chercher en Amérique et au Canada, parfois très au nord, à Port-Churchill dans la baie d'Hudson, et seulement au cours des trois mois les plus chauds à cause des glaces... Cela vous fera peut-être plaisir de savoir que l'on rencontre là-bas des Esquimaux et des Indiens qui travaillent sur le port pendant cette courte saison avant de repartir chasser.

Nous allons aussi charger dans le golfe du Mexique du blé, soit pour l'Europe, soit pour les Indes; parfois aussi du charbon, comme dans le voyage où je vous écris. Nous l'avons chargé en Afrique du Sud pour l'Italie. Quelquefois du phosphate du Maroc pour l'Afrique du Sud ou le Japon, du maïs d'Australie pour l'Angleterre ou même des voitures pour un peu partout. Nous sommes un peu comme un très gros camion qui livre des marchandises...

Notre navire peut charger jusqu'à 12 000 tonnes de marchandises, ce qui est énorme. Comme vous devez le penser, nous avons une très grosse machine haute comme une maison de deux étages et forte de 7 200 chevaux. Elle marche sans arrêt d'un port à l'autre, le jour et la nuit.

De ce fait, l'équipage est assez nombreux : 37 hommes. Une partie sont les marins-machinistes et une autre sont les matelots. A part ça, un service général qui comporte le chef-cuisinier, son second et les stewards. Les machinistes ont leurs officiers et les matelots les leurs. La nuit en mer est divisée en quarts de garde qui durent quatre heures pour chaque homme. Le matelot de garde à la machine surveille les compteurs et l'arrivée du mazout, la température de l'eau. Le matelot de garde surveille la mer du haut de la passerelle pour voir s'il vient un autre navire et si tout est en ordre à bord. Le jour, les matelots travaillent sur le pont à refaire les peintures et à s'occuper des cordages. Ce sont eux qui ouvrent les cales quand le bateau entre au port et qui font les manœuvres avec les remorqueurs pour le mettre à quai... un peu comme pour nos bateaux sur le lac. D'abord on attache une corde au pilier du ponton pour faire bien accoster le bateau, l'arrêter, et quand il est tout près, on jette la passerelle. Pour nous, c'est presque la même chose, mais avec l'aide des remorqueurs. Pendant la journée, les machinistes s'occupent à nettoyer et à polir la salle des machines qui se salit très vite.

Nous avons un capitaine qui commande tout le bateau et un chef mécanicien qui commande toute la machine. Trois officiers sur le pont font la garde avec le matelot et tracent la route du navire à l'aide des étoiles, et trois officiers de la machine la surveillent et règlent sa marche.

Le plus jeune à bord a 16 ans. Un mousse qui travaille avec nous a 19 ans.

Notre bateau s'appelle « Cruzeiro do Sul », ce qui veut dire en portugais « Croix du Sud », qui est une croix faite d'étoiles et que l'on voit dans le ciel au sud de l'Equateur. Notre bateau est trop grand pour aller en Suisse. Nous déchargeons à Rotterdam les marchandises pour la Suisse, d'où elles sont acheminées en chalands par le Rhin jusqu'à Bâle.

Maintenant je vais vous parler du dernier voyage.

Nous sommes partis à vide depuis Rotterdam, où nous avions déchargé de la farine de soja en provenance des USA, jusqu'à Safi au Maroc. Après avoir nettoyé les cales durant ce petit voyage, nous avons chargé du phosphate qui est un engrais pour la terre. Safi est un petit port mais équipé d'une façon très moderne. En 10 heures, le bateau a été chargé et avec la marée haute, nous sommes repartis pour descendre toute la côte africaine. A l'Equateur, il y a eu le baptême pour ceux qui ne l'avaient pas encore franchi... C'est une petite fête d'un après-midi, où l'on trempe les baptisés dans une piscine fabriquée pour la circonstance et remplie d'eau de mer. L'on s'amuse à faire des farces et le lendemain, tout est oublié et chacun fait son travail.

Après avoir passé l'Equateur, nous entrons dans l'été. Nous restons 15 jours sans voir la terre. Nous l'apercevons pour doubler le cap de Bonne Espérance, pointe sud de l'Afrique. La fin du voyage a été Durban en Afrique du Sud où nous sommes restés un mois : 15 jours pour décharger et autant pour charger le charbon. Tous les marins ont pu visiter la contrée et aller se baigner à la plage, mais dans une piscine à cause des requins très nombreux et très voraces. Quelques marins sont même allés faire des excursions à l'intérieur du pays resté très sauvage. Les nègres habitent des huttes de terre et vivent presque nus.

Je suis allé faire une course en montagne un dimanche et, tout en grimpant dans les rochers, le vent m'apportait une musique de tam-tam d'un village à l'autre. Quel dépaysement avec la Suisse ! Ici pas de chalets, ni de vaches et surtout pas de sapins. Seulement une immense forêt broussailleuse d'où émanaient des cris d'oiseaux bizarres que la végétation m'empêchait de voir.

Ne croyez pas, chers amis, qu'à toutes les escales nous pouvons aller nous balader. Souvent nous travaillons le dimanche, et alors adieu la visite du pays !

D'abord le bateau, les marins ensuite. Mais malgré cela et quelque fois le mauvais temps, le froid, la neige et la fatigue, nous aimons bien notre métier et surtout la mer, car c'est bon de vivre près du grand vent qui parcourt les océans.

Si vous avez des questions, il vous faut m'écrire et volontiers je vous donnerai satisfaction. Mais surtout n'oubliez pas un petit dessin. Merci et mes amitiés à toute la classe.

Matelot-léger G. Duvaud
M/S « Cruzeiro do Sul »
Cie Suisse-Atlantique
Chemin de Messidor 7
Lausanne, Suisse.

L'école autour du monde

Tu connais bien ta classe, tes gosses, ton collège. Tu connais tes collègues, ceux de ta commune, ceux de ta volée, ceux des environs. Tu connais les problèmes de ton métier, les programmes cantonaux, les exigences des autorités.

Tu connais moins la vie scolaire des cantons voisins — mais l'Ecole romande est là pour combler cette lacune. La Suisse allemande, c'est loin ; la France, l'Allemagne, l'Italie, c'est encore plus loin. Au-delà, c'est décidément trop loin.

Tiens, par exemple, que sais-tu des écoles du Maroc, de Cuba, de Syrie, d'Australie, de Hongrie, d'ailleurs encore ?

— Peuh ! pas grand-chose...

— Ah ! mais voilà justement l'ATLAS DES VOYAGES *, cette collection des EDITIONS RENCONTRE, qui te parle d'autres problèmes, d'autres classes, d'autres élèves, d'autres collègues, d'autres races sous d'autres cieux.

Vois donc un peu :

Au MAROC * — 12 millions d'habitants, 23 au kilomètre carré — la situation scolaire est tout à la fois bouleversante et passionnante. Il faut savoir que le mot « islam » signifie : soumission. Mais on ne se soumet pas toujours volontiers.

Les problèmes sont multiples : la loi fondamentale du royaume précise que le Maroc est un Etat musulman ; et l'usage de l'arabe comme langue de culture est le premier élément d'unité du monde islamique. Or, en 1961, le Maroc avait à sa disposition un corps enseignant de 18 000 instituteurs : 15 000 Marocains et 3000 étrangers, pour la plupart Français. Ces derniers, naturellement, donnent leur enseignement en français ; en outre, beaucoup d'instituteurs marocains sont de culture française et ne peuvent enseigner qu'en cette langue : déjà là, tu vois un hiatus, qui est d'ordre linguistique. En revanche, les instituteurs marocains de culture arabe dispensent l'enseignement coranique traditionnel, particulièrement déficient en ce qui concerne le calcul et les sciences. Si ce n'est le problème de la langue, c'est donc celui du programme...

Ou encore celui de l'analphabétisme: le taux en est actuellement très élevé dans la population adulte : 93 % dans les campagnes, 77 % dans les villes. Et dans le même temps, on assiste à une formidable poussée démographique. Le gouvernement marocain accomplit un effort considérable; les difficultés à vaincre, comme ailleurs, sont de deux ordres : formation du personnel et construction de locaux. On forme, et on bâtit ; mais c'est un travail de longue halaine qui, pour le moment, sur le plan supérieur, ne donne que de faibles résultats : en 1960-1961, on comptait 2498 étudiants à la faculté de droit, 1950 à la faculté des lettres, 1019 à la faculté des sciences et... 33 à la faculté de médecine.

Les pouvoirs publics marocains n'ont guère le temps de contempler leurs palmiers : la misère est à la porte. Chaque année, cent cinquante mille enfants de plus atteignent l'âge scolaire, ventres creux et cerveaux vides. Apprendre davantage pour mieux manger : le certificat d'études est considéré comme une assurance contre le chômage et la misère.

Telle est l'urgence des problèmes scolaires nord-africains.

Chez Castro — CUBA * : 6 millions d'habitants, 54 au kilomètre carré — la situation est moins tragique et se pare d'une certaine cocasserie. L'analphabétisme subsiste encore dans les campagnes, à 45 % : 100 000 adolescents et 200 000 adultes ont été recrutés pour aller enseigner aux paysans à lire et à écrire. Des ouvrages édifiants sont mis à leur disposition : « La Terre est au peuple », « La Révolution gagne les batailles », « Notre cher Fidel ».

Le nouveau régime a ouvert plus de 10 000 nouvelles classes et forme chaque année 3000 instituteurs. Dans les programmes secondaires, le russe figure aux côtés de l'anglais ; cent professeurs russes vont apprendre à 2000 Cubains l'art d'enseigner la langue de Dostoïevski.

Là aussi, un immense effort est entrepris pour l'éducation des jeunes Cubains. Faut-il le déplorer ? Faut-il crier au scandale, si les manuels usités constituent de véritables cours d'éducation politique élémentaire? Faut-il s'étonner si, à peine l'orthographe de leur nom connue, les élèves doivent s'appliquer à épeler celui de Fidel Castro ? Dans un pays comme Cuba, il est inévitable aujourd'hui que l'effort éducatif soit doublé d'un effort d'endoctrinement. De toute façon, l'instruction actuelle, si insuffisante et déformée soit-elle, est toujours supérieure au néant de naguère.

Le cas de l'AUSTRALIE * — 10 461 000 habitants, **un** par kilomètre carré — fait beaucoup penser à notre système scolaire occidental, avec ses trois degrés, primaire, secondaire et supérieur ; ses écoles publiques et ses écoles privées ; la gratuité (apparente : on paie les manuels) de l'enseignement ; et les bourses gouvernementales : les enfants doués peuvent obtenir une aide financière qui leur permet de faire gratuitement leurs études, depuis l'école primaire jusqu'à l'université incluse.

La plupart des écoles privées, et payantes, sont sous l'égide des Eglises. Les programmes d'études sont identiques à ceux des écoles publiques, mais ils réservent plus de temps à l'enseignement religieux. Envi-

* Maroc, Cuba, Australie, Hongrie : quelques-uns des titres de L'ATLAS DES VOYAGES, collection des EDITIONS RENCONTRE, Bellevaux, Lausanne. Il paraît un volume par mois depuis le 15 mars 1962. Ces excellents « livres du maître », chaudement recommandés par les autorités scolaires et les associations pédagogiques, se vendent au prix de Fr. 7.40 par volume et par mois, au rythme d'un volume par mois pendant douze mois.

ron un enfant sur quatre fréquente une école privée ; mais le 80 % environ des enfants qui suivent l'enseignement privé vont dans des écoles, des collèges et des universités catholiques.

Notons encore que toutes les écoles privées et certaines écoles d'Etat imposent un uniforme spécial, que des cours par correspondance et par radio sont offerts aux enfants vivant dans des régions isolées et que tous les jours, dans les écoles primaires, on distribue gratuitement du lait aux enfants — mais pas de repas.

Et les cinquante mille indigènes ? A part quelques « élus », ils ne sont pas considérés comme des citoyens. Et comme ça n'a pas très bonne façon aux yeux des étrangers, le gouvernement, et les missions, ont cependant ouvert pour eux des écoles et des hôpitaux, leur offrent une « certaine » assistance sociale et « certains » bienfaits de la civilisation, du savon et des brosses à dents. Mais aucun indigène n'est encore entré à l'université; mais on n'envisage pas encore leur intégration nationale ; mais pourtant, en 1788, au moment de l'établissement des premiers colons, les indigènes étaient au nombre de trois cents mille...

La HONGRIE *— 10 millions d'habitants, 107 au kilomètre carré — manque de salles de classes et beaucoup d'écoles sont surchargées ; le plan triennal actuellement en cours prévoit la construction de 3500 classes nouvelles.

En ce qui concerne l'enseignement supérieur, la Hongrie est admirablement équipée : elle possède 43 universités, écoles supérieures, académies et écoles normales supérieures de pédagogie et de puériculture, totalisant 60 facultés que l'on trouve à Budapest et dans 19 autres villes. La majorité des étudiants préparent aujourd'hui la carrière d'ingénieur. Récemment se sont ouvertes une université de l'industrie lourde et une université de l'industrie chimique.

Les trois quarts des étudiants reçoivent des bourses ; 49 % logent dans des foyers, 66 % prennent leurs repas dans des restaurants estudiantins.

Mais la Hongrie se penche aussi sur ses petits : au cours de ces vingt-cinq dernières années, le nombre des écoles maternelles a doublé et celui des jardins d'enfants a quintuplé.

Donc, la formation scolaire est l'une des préoccupations importantes du gouvernement hongrois. Mais encore ? Le Mouvement des pionniers, créé par le Parti en 1946, accueille dans ses rangs les enfants de six à quatorze ans. Chaque école primaire a ses équipes de pionniers, au sein desquelles on travaille activement à l'éducation socialiste de la jeunesse. L'objectif des dirigeants est de faire de ces garçons et filles en chemise blanche et foulard rouge « des adultes sains et courageux, persévérants, consciencieux et prêts à étudier, à travailler et à se dévouer pour la réalisation du socialisme ». Doctrine et endoctrinement...

Voilà ce que sont quelques-uns des problèmes scolaires de par le monde. Partout, beaucoup d'efforts, beaucoup de réalisations, beaucoup d'espoirs. L'enfant du XXe siècle — sur le plan scolaire tout au moins — est l'objet du souci constant des gouvernements ; on l'entoure, on lui enseigne mille et une matières passionnantes et diverses, on lui crée une place sous le soleil contemporain. Heureux ? J'ai vu vraiment, une fois, des enfants complètement heureux : c'était à Tahiti, où l'enfant est roi.

Jacques Laufer.

Signification de la « Semaine mondiale de la faim »

Le 21 mars est une date signifiante. Il annonce le début du printemps pour une moitié de l'univers, il donne dans l'autre le branle des moissons. Semences et récoltes dominent l'existence de ceux qui peuvent apaiser leur faim comme de ceux qui restent affamés. Le progrès est notre allié et nous savons bien que les semences enfouies dans notre sol se multiplient par cent. Dans les zones faméliques, la période des semailles marque le retour d'une lutte désespérée contre les caprices de la nature, contre l'insuffisance des connaissances techniques, contre l'angoisse de la faim qui freine tout développement sainement conçu.

Nous sommes au beau milieu de cette « Campagne mondiale contre la faim » à laquelle la Suisse prend part. Il y a matière à bien des réflexions au début de la « Semaine mondiale de la faim » qui a été fixé au 21 mars ou à une date voisine. Nos semailles à nous portent des fruits multiples. Alimentation, technique, médecine, le champ de nos connaissances ne cesse d'être mieux connu et plus prospère, tandis qu'une moitié de l'humanité reste sous-alimentée, sous-employée, sous-développée.

Nous ne pouvons pas bonnement fermer les yeux. La misère existe. La Suisse telle que nous la connaissons fait partie du monde et est disposée à fournir sa part d'assistance. Les semences que nous pouvons déposer dans un sol étranger n'arriveraient cependant jamais à maturité si les bénéficiaires eux-mêmes n'étaient prêts à participer à cet effort en commun. C'est là le signe particulier de cette « Campagne mondiale contre la faim » : ses appels s'adressent tout autant aux habitants des pays en voie de développement qu'aux occupants des régions hautement industrialisées et irriguées par la connaissance scientifique. La faim est considérée comme un phénomène intéressant l'ensemble de la race humaine.

L'assisté devient donc l'allié de l'assistant en vue d'un progrès qui est dans leur intérêt mutuel. La collecte de l'Aide suisse à l'étranger se place sous le signe de la « Campagne mondiale contre la faim », elle va lancer un pont entre notre pays et les régions les moins favorisées du globe. Nous souhaitons que ce pont s'ouvre à un trafic fructueux et nombreux.

Edgar Schumacher

Président du Comité national suisse de la campagne mondiale contre la faim.

En Suisse, l'Aide suisse à l'étranger mène la campagne mondiale contre la faim. Son compte de chèques postaux : Aide suisse à l'étranger, Lausanne II 1533.

Une langue mal enseignée

La revue *Esprit*, dans son numéro de novembre 1962, s'est proposé de définir l'état actuel du français dans le monde. Après un aperçu des institutions françaises à l'étranger et des nouvelles méthodes d'enseignement de notre langue, elle passe en revue tous les pays du monde où le français se parle avec plus ou moins de bonheur. Le nombre de pages consacrées à chaque pays est proportionnel à l'importance des obstacles auxquels se heurte notre langue pour s'y implanter. Aussi est-il plus question des autres continents que du nôtre.

Dans un bref article, M. Philibert Secretan, professeur de philosophie à Genève, analyse avec beaucoup de justesse les grandes caractéristiques du français en Suisse romande. Il fait ressortir avant tout les effets de notre enracinement provincial, de notre chauvinisme cantonal et du fractionnement qui en résulte, ainsi que de l'influence de la pensée ecclésiastique et de la langue germanique. Il y ajoute encore l'absence dans notre histoire d'un langage courtois et galant, thèse qu'il emprunte à M. Georges Haldas. De ces divers facteurs historiques et politiques résulte une timidité dans l'expression, quand ce n'est une véritable impuissance. Toute œuvre littéraire sent l'effort et l'artifice. M. Secretan fait quelques exceptions, parmi lesquelles figurent Robert de Traz pour la maîtrise classique de son style, et Ramuz pour l'originalité de la langue qu'il a su se créer et qui a la particularité d'être spécifiquement romande tout en étant recevable dans la communauté littéraire française. Je ne puis m'empêcher de faire quelques réserves au sujet de ce dernier auteur que j'ai longtemps admiré : son « rythme de ruminations », comme le définit si bien M. Secretan, a malheureusement tourné au procédé et rien n'est plus lassant que de lire plusieurs centaines de pages où tous les mots sont repris en écho. C'est original au début, à la longue ce n'est plus qu'une bizarrerie de style un peu baroque, sinon rustique. Cela n'exclut pas des qualités de style indéniables chez cet écrivain qui a enrichi notre littérature romande de fort belles pages.

Si M. Secretan parle de *notre parler maladroit, gonflé de sentiments inarticulés et tordu d'impropriétés*, il n'omet pas d'en relever la virilité ainsi que le caractère réaliste et objectif. Cela exclut toute expression naturelle du sentiment, ce qui mène à la rumination silencieuse du journal intime. M. Secretan voit dans le rire un autre exutoire et il oppose l'ironie qui jaillit parfois avec finesse à la lourdeur et à la maladresse de la pensée. Mais c'est peut-être en remarquant combien la chose l'emporte sur le verbe, combien l'objet est plus présent à l'esprit que l'état ou l'action de celui-ci, que M. Secretan fait preuve de la plus grande originalité et sort de tous les lieux communs qu'un tel aperçu de l'état du français en Suisse romande eût pu comprendre. Je ne puis insister davantage sur nombre d'autres remarques fort pertinentes qui mériteraient de pouvoir être mieux approfondies.

Je n'aurais pas parlé de cette étude ici même, si sa conclusion n'était que le français est mal enseigné dans nos écoles de Suisse romande. *L'école est en partie responsable d'une formation insuffisante du sens de la langue* affirme M. Secretan qui reproche à l'école primaire surtout de ne donner aux élèves qu'*un matériau linguistique juste adapté à leur petit bagage d'observations et d'émotions.*

Il ne s'agit point de la seule connaissance d'un vocabulaire correct — ce qui fut jusqu'à présent l'unique objet de mes chroniques — mais bien du sens de la langue avec tout ce que cela suppose : la richesse du vocabulaire, la connaissance presque innée de la syntaxe (*la syntaxe est une faculté de l'âme*, a dit Valéry[1]), l'ordre des pensées, d'où une sûreté et une aisance dans l'expression. Si les modèles doivent être pris chez les bons écrivains, c'est au maître de montrer par l'exemple l'enseignement qu'on en peut tirer. N'a-t-il pas cet avantage sur les auteurs du programme d'être le seul modèle vivant, véritablement réel, pour les élèves de sa classe ? Qu'importe de lire de bons textes, si le maître baragouine dans la langue des enfants, ne serait-ce qu'avec la bonne intention de se mettre à leur portée. Les élèves finissent par distinguer inconsciemment deux langues: celle qu'on lit et sur laquelle on devrait prendre modèle pour écrire, et celle qui est usuelle dans l'expression parlée. Ainsi font les enfants suisses lémaniques qui ont l'allemand pour langue écrite et le dialecte pour langue orale. On devine aisément l'infirmité de pensée qui peut résulter d'un tel divorce entre le langage inconscient dans lequel pense l'esprit et la langue consciente par laquelle il s'exprime. Certes, nos maîtres ont été à mauvaise école, au sens propre du terme, et ils perpétuent souvent les imperfections dont ils n'ont pu se défaire. Pour remédier à ce cercle vicieux, M. Secretan suggère de faire des échanges réguliers d'enseignants français et romands, *les uns proposant à nos élèves une rigueur souvent inconnue en matière d'expression, les autres se trouvant forcés, en face d'une classe française, à un effort accru de rhétorique.* Je doute que l'Education nationale accepte pareil échange inéquitable où seuls les Suisses trouveraient leur profit. En outre, je ne pense pas que ceux d'entre nos maîtres qui auraient besoin d'une formation plus sûre quant à l'expression se hasardent à tenir une classe française. Que ceux qui ne se croient pas visés par les remarques un peu mortifiantes de M. Secretan s'imaginent placés en face d'une classe d'élèves français qui, à la moindre intonation provinciale, à la moindre expression incorrecte, au moindre embarras dans l'énoncé d'une phrase, se mettrait à le chahuter. Pour maints professeurs jurassiens, cela commencerait dès les premières syllabes prononcées : *Bonjourassis* (Bonjour, asseyez-vous). Que de quolibets, de méchantes railleries, de funestes plaisanteries monsieur Bonjourassis ne serait-il pas la victime. Il n'en irait pas de même avec les professeurs français qui, selon la suggestion de M. Secretan, viendraient enseigner dans nos écoles : on ne se moque jamais de l'aisance dans l'expression ni du savoir agréablement mis en valeur. Ces grandes qualités inspirent le respect ; les imperfections de prononciation, la difficulté d'expression, pour ne pas dire le bafouillage, comptent parmi les meilleurs ressorts du rire.

M. Secretan parle du *débraillé d'une langue qui refuse la contrainte des lois.* C'est à quoi nous mène cette complaisance, envers nos élèves et envers nous-mêmes, qui nous fait dire « *pourvu qu'on comprenne* ». Cette attitude est surtout dénoncée par M. Secretan dans les disciplines non littéraires où l'on n'attache aucune im-

[1] *Choses tues*, dans *Tel quel I.*

portance à la forme : *Il suffit que le maître, dans les travaux remis, reconnaisse le contenu désiré.* Le langage n'est dès lors plus conçu que comme un moyen purement utilitaire. Il est vrai que la perte en clarté et en valeur esthétique que cela implique n'entrave nullement le progrès des sciences ni celui de la technique. M. Secretan fait en outre remarquer que *la possession d'un bon instrument linguistique n'apparaît plus comme une condition de réussite sociale.* Ce n'est pourtant pas une raison suffisante pour que l'école renonce à la partie la plus noble de sa tâche, qui est de développer le plus de facultés intellectuelles, morales et artistiques, dont beaucoup sont « inutiles », chez les enfants qu'on lui confie.

M. Secretan prétend enfin qu'à l'école *le langage de base reste longtemps une norme à ne pas dépasser.* Je reprendrais volontiers ici son idée concernant la prééminence de l'objet sur le verbe en l'étendant au concret et à l'abstrait. Car je crois qu'un des défauts de notre enseignement résulte de la bonne intention pédagogique de ne vouloir proposer à l'enfant que ce qu'il peut aisément se représenter. On se limite de la sorte trop souvent au concret, à la discussion autour de l'objet, à sa simple description. Cela est bien jusqu'à un certain âge que je ne saurais exactement définir, mais qui me semble ne pas devoir dépasser dix ou onze ans. Alors déjà, on devrait mener l'enfant à la réflexion et lui enseigner du vocabulaire abstrait simple, facilement explicable par des exemples. Puis, par le commentaire de faits tirés de l'actualité, par l'explication de textes à portée morale ou autre, on parviendrait tout naturellement à lui faire avoir des idées et à savoir les exprimer dans les dissertations qu'il devra faire au cours des deux dernières années de sa scolarité obligatoire (de quatorze à seize ans). L'école primaire se contenterait de ne pas introduire les sujets généraux de dissertation dans les leçons de composition française, mais d'en choisir un certain nombre parmi les plus faciles pour les discuter oralement en exigeant une expression verbale précise et correcte de la part des élèves. Quant au maître, qu'il ne craigne pas de s'exprimer, lors de n'importe quelle leçon, d'une façon qui pourra lui paraître académique au début. Bien que cela requière un effort de sa part, il devra rester dans la simplicité sans se laisser aller à l'affectation, et, si ses élèves, au cours des premières semaines, éprouvent quelque peine à le suivre dans ses phrases un peu plus complexes parce que les idées y sont mieux coordonnées, ils se feront vite à son nouveau langage.

Marcel Volroy.

Poème pour le printemps revenu

LE VOYAGE

J'ai pu suivre les rails
Au soleil en leur fuite
Etroite et parallèle
A travers le printemps.
Tout dans cette gare déserte
Chante à mes yeux le chant heureux
Des bons départs.
Encore un soir, encore un jour,
Et c'est vers d'autres horizons,
Hors la contrainte quotidienne
Et les soucis de tous les jours,
L'évasion !
Vers l'Italie,
Et vers un tendre paysage,
Vers des visages d'inconnus
Chers à mon cœur :
L'évasion
Parmi le renouveau du monde,
Ivre de parfums secs
Au pays du beau temps.
Ah ! respirer le jour
Sous l'azur plein de cloches
Et retrouver demain, demain enfin,
Ce radieux petit village du Tessin
Dont le nom toujours sonne
A ma mémoire émue
Comme un air à danser
Dans un jardin de fleurs.

René Louis Piachaud.

Aberegg-Steiner & Cie S.A.
Fliederweg 10, Berne 14
La maison de confiance pour la confection de vos
CLICHÉS
Duplicatas - Galvanos - Stéréos - Photolithos

LA GUILDE DE DOCUMENTATION VOUS OFFRE :

80 fiches pour l'étude de la première dizaine . . . . . 1 fr. 40
56 fiches de calcul, deuxième année . . . . . 3 fr.
Fiches de problèmes, deuxième année . . . . . 1 fr. 50
Pas à pas, 30 fiches de problèmes gradués pour le degré moyen . . 1 fr. 20
52 fiches, problèmes graphiques pour le degré moyen . . . . . 1 fr. 50

S'adresser à M. Morier-Genoud, Veytaux/Montreux

PETITS ATLAS PAYOT LAUSANNE

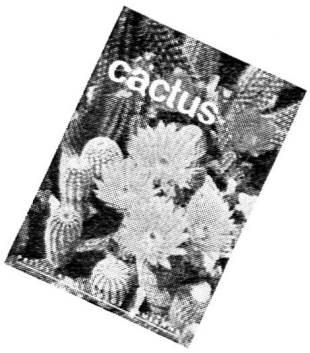

1. Oiseaux I, 64 pages, 114 dessins . . . . . Fr. 5.—
2. Oiseaux II, 64 pages, 112 dessins . . . . . » 5.—
3. Papillons de jour et de nuit, 64 pages, 85 dessins . . » 5.—
4. Coléoptères et autres insectes, 80 pages, 303 dessins . » 5.—
5. Fourmis, 80 pages, 8 croquis et 24 photos . . . . » 5.—
6. Mammifères, batraciens, reptiles, 64 pages, 78 dessins » 5.—
7. Nos amis les chiens, 64 pages, 56 dessins . . . . » 5.—
8. Le pêcheur à la ligne, 64 pages, 27 dessins . . . » 5.—
9. Mollusques terrestres et d'eau douce, 64 pages . . » 5.—
10. Les Alpes : Minéraux, végétaux, animaux, 64 pages . . » 5.—
11. Arbres, 64 pages, 80 dessins, 9 photos . . . . . » 5.—
12. Fleurs des Alpes I, 64 pages, 125 dessins . . . . » 5.—
13. Fleurs des champs I, 64 pages, 116 dessins . . . . » 5.—
14. Fleurs des bois, 64 pages, 10 photos, 103 dessins . » 5.—
16. Boussole et carte, 72 pages, 50 dessins . . . . . » 5.—
17. Styles d'architecture, 96 pages, 100 croquis . . . » 5.—
18. Styles des meubles, 64 pages, 114 photos et croquis . » 5.—
20. Fleurs des champs II, 64 pages, 115 dessins . . . . » 5.—
21. Plantes médicinales, 64 pages, 100 dessins . . . . » 5.—
22. L'aquarium, 56 pages, 83 dessins . . . . . » 5.—
23. Chats, 64 pages, 23 photos . . . . . » 5.—
24. L'astronomie en raccourci, 116 pages, 60 photos . . » 5.—
25. Animaux exotiques, 64 pages, 109 dessins . . . . . » 5.—
26. Flore des marais, 64 pages, 100 photos et dessins . . » 5.—
29-30. Nos champignons, 96 pages, 98 dessins . . . . » 6.—
31. Races humaines, 64 pages, 52 photos . . . . . » 5.—
32. Locomotives, 64 pages, photos . . . . . » 5.—
33. Coquillages marins, 64 pages, 24 photos . . . . . » 5.—
34. Avions de ligne, 96 pages, 58 photos . . . . . » 5.—
35. Philatélie, 80 pages, 39 reproductions . . . . . » 5.—
36. Fleurs de jardins, 64 pages, 23 photos . . . . . » 5.—
37. L'Atome, 96 pages, 53 croquis, 50 photos . . . . . » 5.—
38. Oiseaux exotiques, 64 pages, 24 photos . . . . . » 5.—
40. Cactus, 64 pages, dessins en couleurs . . . . . » 5.—
42. Abeilles, 80 pages, photos . . . . . » 5.—
44. La voile, 96 pages, 80 dessins et photos . . . . » 5.—

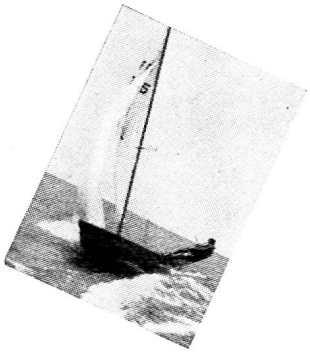

à paraître :

15. Histoire de la terre, 80 pages . . . . . en réimpression
19. L'automobile . . . . . en préparation
27. Fleurs des Alpes II, 64 pages, 100 dessins . . en réimpression
28. Plantes d'intérieur, 84 pages, 94 dessins . . en réimpression
43. Minéraux, 64 pages, photos . . . . . en réimpression
45. Arbustes, 64 pages . . . . . en préparation
46-47 Méditerranée vivante . . . . . en préparation

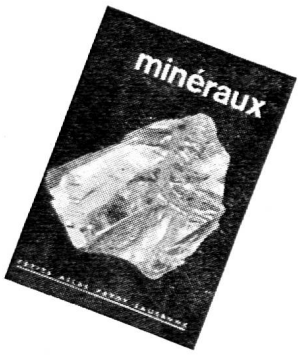

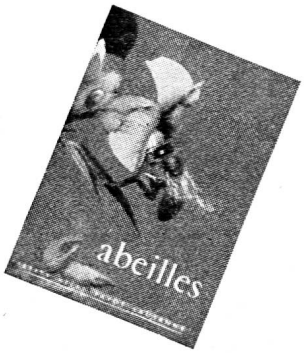

ÉDITIONS PAYOT

PETITE BIBLIOTHÈQUE PAYOT

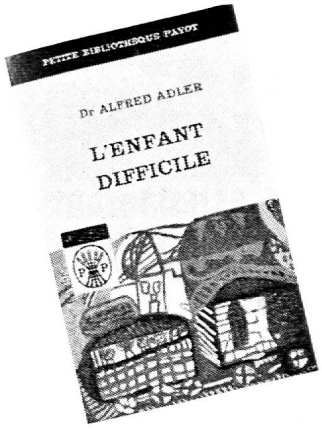

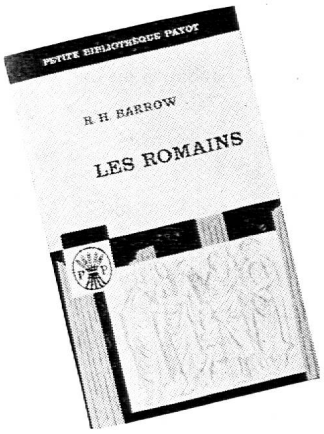

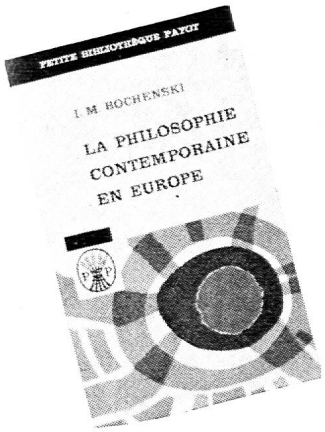

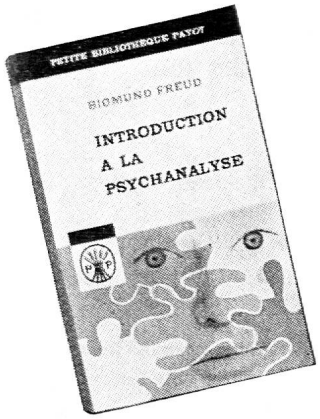

1. **A. Schweitzer.** Les grandes penseurs de l'Inde . . . Fr. 3.60
2. **E.E. Wood.** La pratique du yoga . . . . . » 3.60
● 3. **E. Aeppli.** Les rêves . . . . . » 4.80
● 4. **Angas.** Placements et spéculations en bourse . . . » 4.80
●● 5. **J. Hatzfeld.** Histoire de la Grèce ancienne . . . . » 6.—
●● 6. **S. Freud.** Introduction à la psychanalyse . . . . . » 6.—
7. **Bochenski.** La philosophie contemporaine en Europe . » 3.60
●● 8. **R. Grousset.** La face de l'Asie . . . . . » 6.—
●● 9. **J. Lortz.** Histoire de l'Eglise . . . . . » 6.—
10. **J.C. Risler.** La civilisation arabe . . . . . » 3.60
11. **F. Alexander.** La médecine psychosomatique . . . . » 3.60
12. **B. Russell.** La conquête du bonheur . . . . . » 3.60
13. **W.M. Watt.** Mahomet . . . . . » 3.60
14. **Ch. Werner.** La philosophie grecque . . . . . » 3.60
15. **Dr A. Adler.** L'enfant difficile . . . . . » 3.60
● 16. **W. Röpke.** La crise de notre temps . . . . . » 4.80
● 17. **G. Clark.** La préhistoire de l'humanité . . . . . » 4.80
18. **J.H. Rush.** L'origine de la vie . . . . . » 3.60
● 19. **I. Epstein.** Le judaïsme . . . . . » 4.80
20. **R.H. Barrow.** Les Romains . . . . . » 3.60
21. **B. Cohen.** Les origines de la physique moderne . . » 3.60
22. **K.M. Sen.** L'hindouisme . . . . . » 3.60
23. **J. Le Floc'hmoan.** Le genèse des sports . . . . . » 3.60
24. **V.G. Childe.** L'Europe préhistorique . . . . . » 3.60
●● 25. **J. Dorst.** Les migrations des oiseaux . . . . . » 6.—
26. **A. Romer.** La découverte de l'atome . . . . . » 3.60
27. **P. Nettl.** Mozart . . . . . » 3.60
28. **S. Ferenczi.** Thalassa. Psychanalyse des origines de la vie sexuelle . . . . . » 3.60
● 29. **G. Bouthoul.** Le phénomène-guerre . . . . . » 4.80
● 30. **J.M. Smith.** La théorie de l'évolution . . . . . » 4.80
●● 31. **Dr A. Hesnard.** La sexologie . . . . . » 6.—
32. **K. Amis.** L'univers de la science-fiction . . . . . » 3.60
33. **Chassin.** La conquête de la Chine par Mao Tse-Tung . » 3.60
● 34. **G.N.M. Tyrrell.** Au-delà du conscient . . . . . » 4.80
●● 35. **J. Dupuis.** Histoire de l'Inde . . . . . » 6.—
●● 36. **T.E. Lawrence.** Les Sept Piliers de la Sagesse I . . » 6.—
●● 37. **T.E. Lawrence.** Les Sept Piliers de la Sagesse II . . » 6.—
38. **Liu Wu-Chi.** La philosophie de Confucius . . . . . » 3.60
39. **Pietsch.** La révolution industrielle . . . . . » 3.60
●● 40. Le Coran (Ed. Montet) I . . . . . » 6.—
41. Le Coran (Ed. Montet) II . . . . . à paraître
42. **W. Wiora.** Les quatre âges de la musique . . . . . »
43. **Lénine.** La révolution bolchéviste . . . . . »
44. **S. Freud.** Essais de psychanalyse . . . . . »
45. **J.E. Berendt** Le jazz . . . . . »
46. **A. Einstein.** L'évolution des idées en physique . . . »
47. **Stauder.** Les instruments de musique . . . . . »
48. **H. Bloch** et **A. Niederhoffer.** Le gang d'adolescents »

● **Volume fort** ●● **Volume double**

ÉDITIONS PAYOT

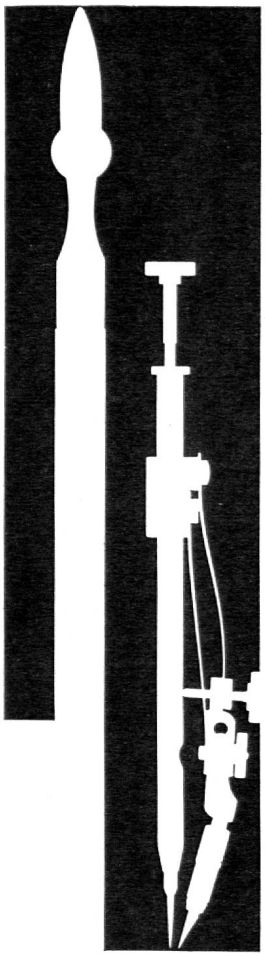

Nouveautés en compas Kern

Etuis métalliques élégants et pratiques pour la plupart des compas de précision chromés dur.
Tire-lignes à pointes en métal dur, pratiquement inusables même sur feuilles en matière synthétique.

Kern & Cie. SA Aarau

Kern SWISS

LE DÉPARTEMENT SOCIAL ROMAND
des Unions chrétiennes de Jeunes gens et des Sociétés de la Croix-Bleue recommande ses restaurants à

Budget restreint mange à sa faim
dans les restaurants du DSR
DÉPARTEMENT SOCIAL ROMAND

LAUSANNE
Restaurant LE CARILLON, Terreaux 22
Restaurant de St-Laurent, rue St-Laurent 4

GENÈVE
Restaurant LE CARILLON, route des Acacias 17
Restaurant des Falaises, Quai du Rhône 47
Hôtel-Restaurant de l'Ancre, rue de Lausanne 34

NEUCHATEL
Restaurant Neuchâtelois, Faubourg du Lac 17

COLOMBIER
Restaurant DSR, rue de la Gare 1

MORGES
Restaurant « Au Sablon », rue Centrale 23

MARTIGNY
Restaurant LE CARILLON, rue du Rhône 1

SIERRE
Restaurant D.S.R., place de la Gare

accidents
responsabilité civile
maladie
famille
véhicules à moteur
vol
caution

assurances vie

Mutuelle Vaudoise Accidents
Vaudoise Vie

La Mutuelle Vaudoise Accidents a passé des contrats de faveur avec la Société pédagogique vaudoise, l'Union du corps enseignant secondaire genevois et l'Union des instituteurs genevois

Rabais sur les assurances accidents

Magasin et bureau Beau-Séjour

POMPES OFFICIELLES
FUNÈBRES DE LA VILLE DE LAUSANNE
8, Beau-Séjour
Tél. perm. 22 63 70 Transports Suisse et Etranger

Concessionnaire de la Société Vaudoise de Crémation

école pédagogique privée

Floriana

Direction E. Piotet Tél. 24 14 27
Pontaise 15, Lausanne

- Formation de **gouvernantes d'enfants, jardinières d'enfants** et **d'institutrices privées**
- **Préparation au diplôme intercantonal de français**

La directrice reçoit tous les jours de 11 h. à midi (sauf samedi) ou sur rendez-vous

Bibliothèque Nationale Suisse Berne

J. A.
Montreux 1

S. A. DE L'IMPRIMERIE CORBAZ, MONTREUX